

PARTIE I

Chapitre 2

L'agriculture en Afrique subsaharienne : Perspectives et enjeux de la décennie à venir

Le présent chapitre porte sur l'agriculture en Afrique subsaharienne en s'attachant plus particulièrement aux perspectives et enjeux pour la décennie à venir. Il examine la performance du secteur, décrit le contexte dans lequel opèrent actuellement les marchés, présente des projections quantitatives détaillées à moyen terme pour la décennie 2016-25, et évalue les principaux risques et incertitudes. Les perspectives de l'agriculture en Afrique subsaharienne s'inscrivent dans un contexte dominé par plusieurs mégatendances qui façonnent le développement du secteur. Parmi elles, on peut citer la croissance démographique rapide, l'urbanisation et la diversification rurale, qui vont de pair avec une transformation structurelle propice à l'emploi non agricole au détriment de l'emploi agricole, la montée en puissance de la classe moyenne et l'intérêt croissant (au niveau local et mondial) pour les terres agricoles du continent. Les perspectives de l'agriculture sont globalement positives, mais pourraient être encore améliorées grâce à une action systématique des pouvoirs publics et des investissements stratégiques, en particulier dans les infrastructures rurales.

Les données statistiques concernant Israël sont fournies par et sous la responsabilité des autorités israéliennes compétentes. L'utilisation de ces données par l'OCDE est sans préjudice du statut des hauteurs du Golan, de Jérusalem-Est et des colonies de peuplement israéliennes en Cisjordanie aux termes du droit international.

La position de l'ONU sur la question de Jérusalem figure dans la Résolution 181 (II) du 29 novembre 1947 et dans des résolutions postérieures à cette date de l'Assemblée générale et du Conseil de sécurité relatives à cette question.

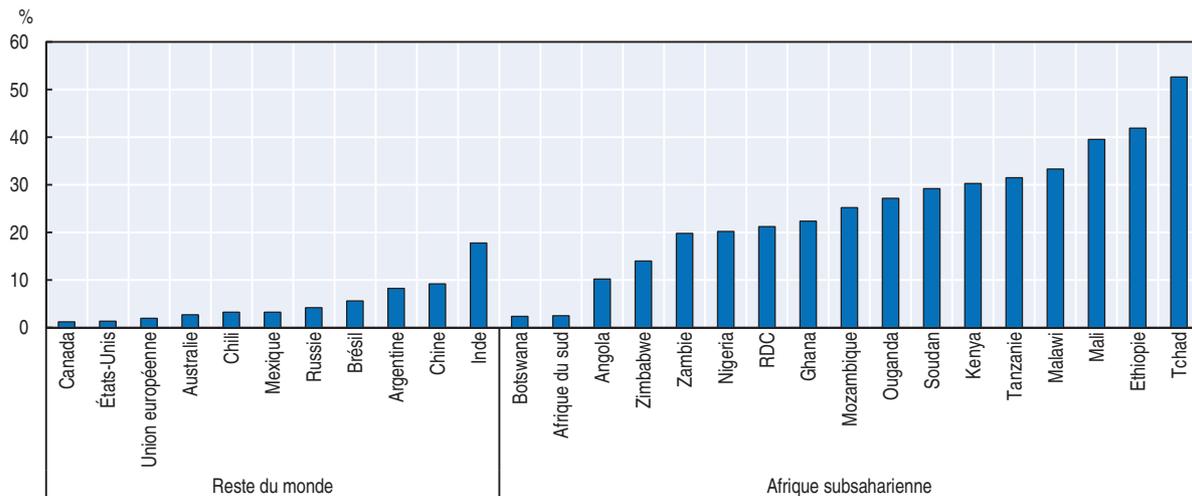
Introduction

La région de l'Afrique subsaharienne¹ (ASS) compte plus de 950 millions d'habitants, soit environ 13 % de la population mondiale. D'ici à 2050, cette part devrait passer à près de 22 %, soit 2.1 milliards de personnes. La sous-alimentation est un problème de longue date et les progrès accomplis à cet égard sont irréguliers au sein de la région. Bien qu'il ait diminué, passant de 33 % en 1990-92 à 23 % en 2014-16, le pourcentage de personnes sous-alimentées reste le plus élevé du monde en développement (FAO, FIDA et PAM, 2015). L'ASS ayant enregistré une croissance rapide (2.7 % par an) de sa population au cours de la même période, le nombre absolu de personnes sous-alimentées a augmenté de 44 millions pour atteindre 218 millions. La lenteur des progrès à l'égard de la sécurité alimentaire est attribuée à la faible productivité des ressources agricoles, à la forte croissance de la population, à l'instabilité politique et aux troubles civils. Toutefois, les disparités régionales restent fortes et les performances obtenues dans les pays connaissant des conditions politiques stables, une croissance économique et un secteur agricole en développement laissent penser qu'il est possible d'améliorer la sécurité alimentaire de façon durable et pérenne grâce à des systèmes de gouvernance, des capacités institutionnelles et des mesures macroéconomiques structurelles et sectorielles adaptées.

L'importance du secteur agricole pour la sécurité alimentaire transparaît dans la priorité qui lui est accordée dans le programme de développement. Le Programme détaillé pour le développement de l'agriculture africaine (PDDAA) fait partie intégrante du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD) et la contribution du secteur au PIB total, généralement élevée dans le contexte mondial, est révélatrice de la place prééminente qu'il occupe dans la région. La place importante qu'occupe le secteur agricole dans le PIB témoigne aussi de la faible diversification de la plupart des économies africaines. En moyenne, la part de l'agriculture dans le PIB total est de 15 %, mais elle va de moins de 3 % au Botswana et en Afrique du Sud à plus de 50 % au Tchad (graphique 2.1), ce qui révèle des structures économiques variées. Le secteur agricole emploie plus de la moitié de la population active totale (FMI, 2012) et fournit un moyen de subsistance à une multitude de petits producteurs dans les zones rurales. Les petites exploitations représentent environ 80 % de l'ensemble des exploitations agricoles de l'ASS et emploient directement environ 175 millions de personnes (Alliance for a Green Revolution in Africa, 2014). Dans de nombreux pays, les femmes représentent au moins la moitié de la population active (FAO, 2015).

Compte tenu du rôle que joue l'agriculture dans l'éradication de la faim et l'amélioration de la sécurité alimentaire, le présent chapitre examine les performances passées et l'état actuel de l'agriculture en ASS, en considérant les conditions politiques et économiques, l'état des ressources naturelles et la structure démographique de la région. Il tient compte du rôle des politiques publiques et des mégatendances² dans la dynamique de développement du secteur agricole. Parmi ces mégatendances, citons les évolutions

Graphique 2.1. Part de l'agriculture dans le PIB total en 2014



Note : L'abréviation RDC désigne la République démocratique du Congo.

Source : Banque mondiale (2016).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933385914>

démographiques, la montée en puissance de la classe moyenne africaine, l'accès croissant aux nouvelles technologies de l'information et des communications, l'urbanisation rapide et l'évolution consécutive de la demande alimentaire. Ces tendances s'accompagnent d'une modernisation des systèmes alimentaires en aval, d'une réorientation massive de la main-d'œuvre du secteur agricole vers des emplois non agricoles, et d'un intérêt croissant au niveau mondial pour les terres agricoles disponibles en Afrique, intérêt encore renforcé par l'envolée des prix des produits agricoles au cours de la décennie écoulée.

Ces mégatendances ne sont pas inévitables et présentent toujours un certain degré d'incertitude, tout comme les futures politiques. L'étude de l'ASS dans son ensemble risque de perpétuer l'idée que l'Afrique est une entité unique, mais ce chapitre vise à offrir des perspectives agricoles, avec une réflexion plus large sur les liens entre la croissance et la sécurité alimentaire, qui reflète la complexité de cette région.

L'environnement agricole de l'Afrique subsaharienne

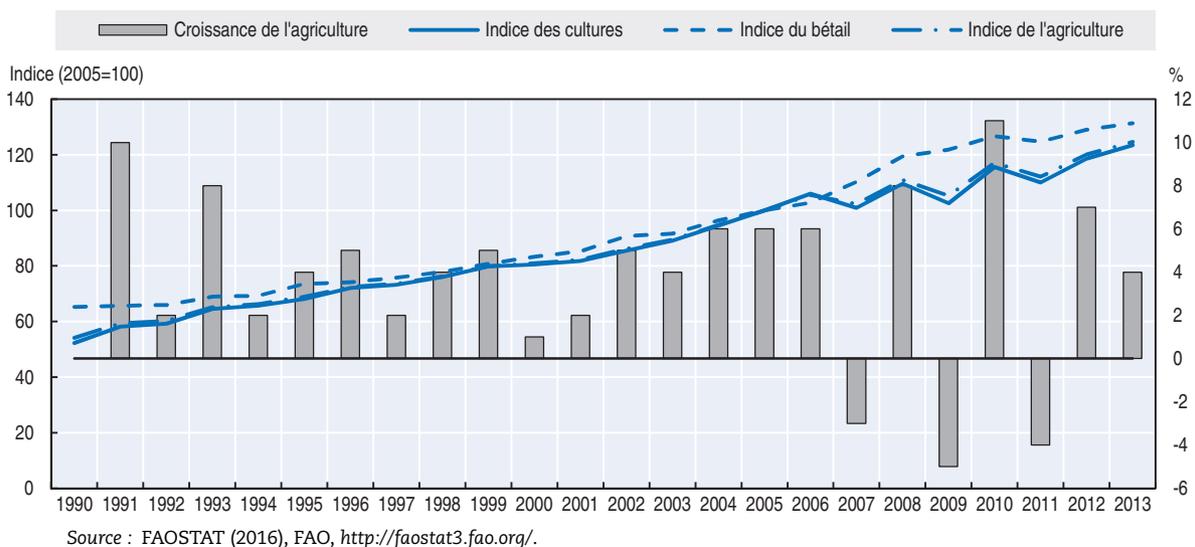
Après plusieurs décennies de stagnation, une grande partie de l'Afrique voit aujourd'hui son économie se transformer rapidement. Durant la période d'ajustement post-structurel, l'environnement dans lequel opèrent les entreprises est devenu plus stable et bien qu'elle soit partie d'un niveau bas, la croissance économique de la région est rapide depuis le milieu des années 1990. Ces facteurs internes, conjugués à la flambée des prix des matières premières, ont permis aux pays, exportateurs en particulier, de porter leurs taux de croissance à près de 6 % voire plus. Toutefois, la baisse récente des prix agricoles, le fléchissement de la demande de la Chine et la dépréciation monétaire ont émoussé les taux de croissance des économies africaines. Les investissements étrangers et les flux financiers vers l'Afrique ont quadruplé depuis 2000. Ces flux devraient encore augmenter dans les années à venir (Banque africaine de développement, OCDE et PNUD, 2014)³, tandis que les fonds générés en interne sous forme de recettes fiscales continuent de croître sur l'ensemble du continent.

Les moteurs de la croissance agricole

Compte tenu de l'importance du secteur agricole dans le PIB (graphique 2.1), les perspectives d'évolution de ce secteur pèsent très lourd dans le développement économique de la plupart des pays d'Afrique subsaharienne. Entre 1990 et 2013, la valeur totale de la production agricole, mesurée en dollars constants des États-Unis, a augmenté de 130 % (graphique 2.2). La filière des cultures représente la majorité de la valeur totale de la production agricole, avec une moyenne de 85 % sur cette période de 24 ans. Cette part varie au sein de la région, allant de 53 % en Afrique australe à plus de 90 % en Afrique occidentale.

Graphique 2.2. Valeur brute de la production agricole en Afrique subsaharienne

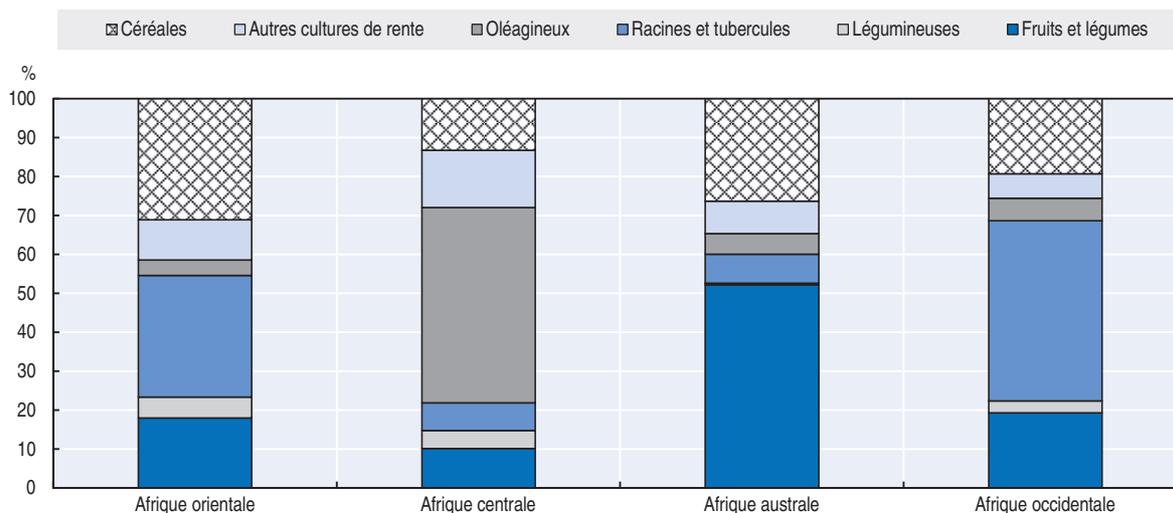
Mesurée en dollars constants de 2004-06 des États-Unis



Les différences régionales concernant la contribution relative des sous-secteurs des cultures et de l'élevage reflètent la diversité agroécologique et culturelle. Il est évident que l'ASS a connu une croissance notable au cours des 24 dernières années, mais l'Afrique occidentale continue de représenter plus de 60 % de la valeur totale de la production agricole en ASS, tandis que l'Afrique australe n'y contribue qu'à hauteur de 22 %. L'Afrique occidentale est aussi la principale responsable de la fluctuation de la valeur totale de la production depuis 2007 (graphique 2.2), principalement en raison de l'irrégularité de la production d'ignames au Nigeria. Malgré la diversité des gammes de cultures dans la région, la part de la filière des cultures dans la valeur totale de la production est nettement supérieure dans toutes les sous-régions, sauf en Afrique australe, où la part de la filière de l'élevage est similaire.

Dans chacune des quatre sous-régions, les cinq principales cultures représentent plus de 45 % de la valeur totale de la production végétale, le maïs étant la culture de base prédominante. Le riz constitue un aliment de base en Afrique orientale et occidentale ; parmi les autres grands produits de consommation, on peut citer la pomme de terre (Afrique orientale et centrale), la patate douce (Afrique orientale), le manioc (Afrique occidentale et orientale) et la banane-plantain (Afrique orientale et centrale). En Afrique australe, la place importante qu'occupent les fruits et légumes dans la valeur de la production totale s'explique par la production horticole de l'Afrique du Sud principalement destinée à l'exportation.

Graphique 2.3. **Différentes cultures pratiquées dans la région de l'Afrique subsaharienne**
D'après la valeur moyenne de la production 2011-13



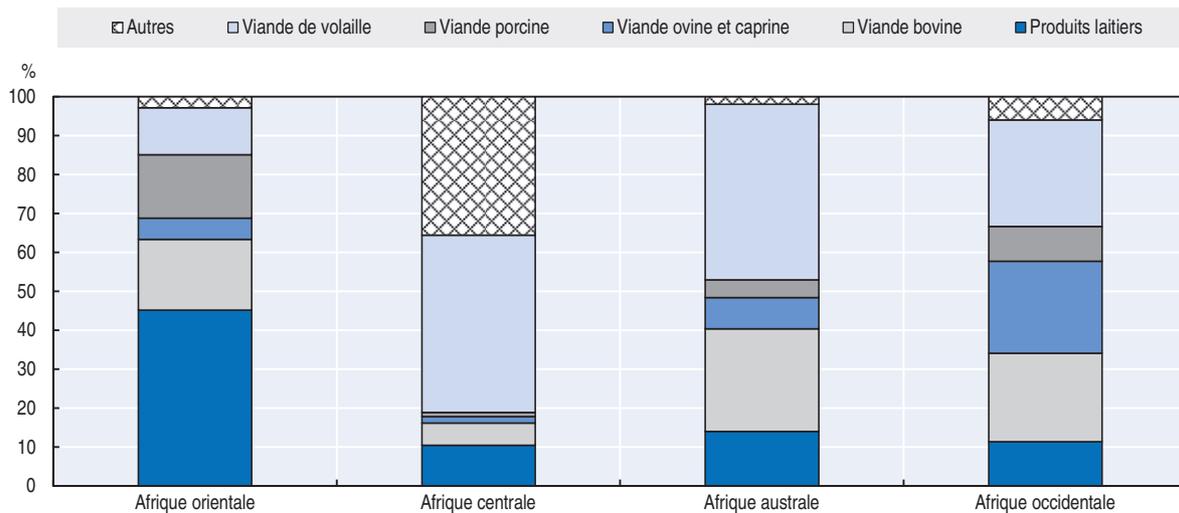
Source : FAOSTAT (2016). FAO, <http://faostat3.fao.org/>.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933385938>

On observe la même diversité s'agissant des différentes productions animales, au niveau non seulement de la part qu'elles représentent dans la valeur totale de la production agricole, mais aussi de l'importance relative des différents sous-secteurs de l'élevage. La volaille représente une part non négligeable de la valeur de la production animale au sein de la région, qui varie entre 12 % en Afrique orientale et 45 % en Afrique centrale et en Afrique australe (graphique 2.4). À noter qu'en Afrique centrale, où la valeur de la production animale est inférieure à celle des trois autres régions, le gibier représente 35 % de la valeur de la filière de l'élevage. Les systèmes de production animale restent majoritairement extensifs : la production de ruminants au pâturage est souvent la seule option permettant de créer de la valeur ajoutée dans les zones semi-arides. De même, le déplacement des animaux d'élevage en fonction des conditions saisonnières et de la disponibilité du fourrage reste la seule façon d'avoir la garantie de pouvoir nourrir les grands troupeaux (NEPAD, 2014). En parallèle, des exploitations d'élevage intensif de volailles, intégrées verticalement, qui lient les producteurs de céréales fourragères commerciales aux fabricants d'aliments pour animaux, aux abattoirs et aux grossistes, sont présentes depuis de nombreuses années dans certains pays (comme l'Afrique du Sud) et commencent à se développer dans d'autres (comme la Zambie et la Tanzanie). Ces exploitations ciblent les centres de consommation urbains caractérisés par une croissance rapide de la demande alimentaire.

Le secteur de la pêche et de l'aquaculture contribue également de différentes façons aux économies nationales de l'ASS. La région, qui dispose d'importantes ressources halieutiques dans ses eaux marines et continentales, se distingue par la diversité de ses communautés de pêcheurs. Les petites entreprises de pêche, comme les entreprises industrielles, ciblent un vaste éventail d'espèces destinées aux marchés locaux et internationaux. Les avantages générés par ce secteur sont nombreux : nutrition et sécurité alimentaire, moyens de subsistance, emplois, revenus extérieurs. A l'instar des autres sous-secteurs agricoles, le secteur de la pêche et de l'aquaculture est considéré comme sous-utilisé, en dépit de ses atouts naturels. Dans la région, la production halieutique totale ne représente qu'environ 4 % de la production mondiale et les perspectives de croissance sont limitées pour la décennie à

Graphique 2.4. **Différentes productions animales de la région de l'Afrique subsaharienne**
D'après la valeur moyenne de la production 2011-13



Source : FAOSTAT (2016), FAO, <http://faostat3.fao.org/>.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933385940>

venir. En ASS, le secteur de la pêche et de l'aquaculture fait face à des défis immenses et présente de graves lacunes qui limitent la capacité de la plupart des gouvernements à assurer sa durabilité et sa rentabilité. Parmi ces défis, mentionnons une gestion inadaptée des stocks de poisson ; le manque de connaissances et de données pour lancer des réformes ; le potentiel inexploité des entreprises de pêche artisanale ; la faiblesse et le manque de coordination des institutions ; les limites ou l'inefficacité des cadres juridiques et institutionnels ; l'insuffisance de la recherche scientifique ; l'inadéquation des ressources humaines et financières ; le manque d'informations fiables, pertinentes et opportunes ; le manque d'infrastructures et de services adaptés ; et le changement climatique, qui devrait modifier les modèles de production du secteur halieutique du fait de la migration des espèces vers de nouveaux habitats.

La croissance du secteur agricole est soutenue par l'expansion des surfaces cultivées

En Afrique, le modèle de croissance agricole diffère sensiblement de celui de l'Asie ou de l'Amérique du Sud. En Asie, la croissance résulte pour l'essentiel de l'intensification, tandis qu'en Amérique du Sud, elle découle de l'amélioration notable de la productivité de la main-d'œuvre du fait de la mécanisation. En revanche, la forte croissance de la production agricole en ASS s'explique principalement par l'expansion des surfaces cultivées et par l'intensification des systèmes de culture, et non par une amélioration à grande échelle de la productivité (NEPAD, 2014 ; Brink et Eva, 2009). Si le nombre de travailleurs agricoles a progressé, le NEPAD (2014) note que la productivité par travailleur n'a augmenté que de 1.6 % en Afrique au cours des 30 dernières années, contre 2.5 % en Asie.

L'ASS étant généralement considérée comme une région riche en terres, la poursuite de l'expansion des surfaces cultivées au cours de la décennie à venir peut ne pas sembler poser problème. Toutefois, les zones rurales de l'ASS sont très hétérogènes et bien qu'une grande partie des terres y demeure inutilisée ou sous-utilisée, une part considérable de la population rurale vit dans des zones d'agriculture familiale qui sont densément peuplées et où les terres manquent (Jayne et al., 2014). Dans le cadre d'une évaluation plus générale

utilisant une combinaison de facteurs biophysiques et économiques comme critères de viabilité, Chamberlin et al. (2014) indiquent que les terres potentiellement cultivables dépendent fortement d'hypothèses liées à la productivité des terres et à l'accès aux marchés. Une bonne partie des terres sous-utilisées est concentrée dans relativement peu de pays et, à ce jour, entre la moitié et les deux tiers des terres excédentaires sont des forêts. La conversion de ces terrains boisés en terres agricoles aurait un coût environnemental considérable.

Dans les pays où les ressources foncières sont limitées, la croissance par l'expansion des surfaces cultivées risque de se faire aux dépens des terres en jachère. L'augmentation de la population rurale et la pression foncière qui en découle ont amené de nombreux pays africains à cultiver les terres en permanence, si bien que les terres en jachère disparaissent massivement dans les zones densément peuplées⁴. L'exploitation ininterrompue des parcelles existantes ne poserait pas forcément problème pour l'intensification durable de l'utilisation des terres si les engrais, les pratiques d'amendement des sols et les autres investissements dans l'expansion des surfaces cultivées étaient raisonnablement employés et s'accompagnaient d'une formation continue aux méthodes de maintien et d'amélioration de la qualité des sols. Néanmoins, de nombreuses publications sur l'ASS mettent en avant la dégradation des sols due à des pratiques culturales non durables dans les régions densément peuplées, par exemple dans certaines parties du Kenya et du Malawi (Stoorvogel et Smaling, 1990 ; Drechsel et al., 2001 ; Tittonell et Giller, 2012). L'exploitation ininterrompue des terres et l'absence de rotation des cultures épuisent les ressources en carbone organique du sol, qui devient alors moins réactif aux applications d'engrais. Dans ces conditions, les petits exploitants ont aussi plus de mal à profiter des gains de rendement rendus possibles par l'amélioration génétique des végétaux.

Contribution du secteur agricole à l'emploi

Le secteur agricole joue un rôle central dans l'emploi en ASS, car il emploie plus de la moitié de la main-d'œuvre totale. Si son importance pour la population rurale est bien établie, de récentes études laissent penser que l'agriculture est également la principale source de revenus de 10 % à 25 % des ménages urbains. Les données des recensements nationaux indiquent que le nombre de personnes employées principalement dans le secteur agricole augmente au fil des ans (Yeboah et Jayne, 2015)

Du fait de sa croissance rapide, la population de l'ASS est jeune et 17 millions de personnes environ entreront dans la population active chaque année au cours de la décennie à venir (Losch, 2012 ; FMI, 2015). Si l'on considère les taux actuels de croissance de l'emploi, les emplois salariés rémunérateurs hors secteur agricole absorberont moins de la moitié de la population active, et même avec des scénarios de croissance et d'action publique plus favorables, cette part s'élèvera à deux tiers au maximum (Fine et al., 2012). La Banque mondiale indique que les exploitations familiales resteront la principale source d'emploi durant la prochaine décennie (Filmer et Fox, 2014), ce qui concorde avec les tendances en matière d'emploi établies par le Centre de la croissance et du développement de Groningue (Groningen Growth and Development Centre, 2013). Par conséquent, la participation des jeunes au secteur agricole dépendra dans une large mesure de la viabilité de l'agriculture familiale.

Avec des solutions innovantes pour faciliter la participation des jeunes aux activités agricoles, il serait possible de réduire largement la pauvreté chez les jeunes comme chez les adultes. Une stratégie cohérente et intégrée qui s'attaque aux difficultés liées à l'éducation, à l'accès aux terres, aux régimes fonciers, à l'accès aux services financiers, aux marchés et

aux emplois verts, et à la participation au dialogue sur la ligne d'action pourrait rendre le secteur agricole plus attractif aux yeux des jeunes, ce qui créerait l'impulsion dont ils pourraient avoir besoin pour se lancer (FAO, CTA et FIDA, 2014).

La capacité de l'urbanisation et de la croissance des revenus à faire augmenter le nombre d'emplois dans les secteurs en aval du système alimentaire dépend également de l'origine des principaux produits agricoles. Une accélération de la croissance de la production intérieure due à une commercialisation pourrait accroître le nombre d'emplois créés dans les filières de la préparation des aliments, de la vente en gros, de la transformation et de la vente au détail. L'encadré 2.1 fournit de plus amples détails sur l'émergence de l'économie de l'alimentation en Afrique occidentale et sur le rôle de l'apport d'une valeur ajoutée dans la création d'emplois.

Encadré 2.1. **Émergence d'une économie de l'alimentation en Afrique occidentale**

Les agglomérations de l'Afrique occidentale abritent aujourd'hui 133 millions de personnes, 25 fois plus qu'en 1950. Sur la seule période 2000-10, la population urbaine a gagné plus de 48 millions de personnes. Par conséquent, la taille de l'économie de l'alimentation a enregistré une croissance spectaculaire. Soutenues par l'urbanisation et la croissance des revenus, les habitudes de consommation alimentaire des ménages évoluent et l'économie de l'alimentation se développe.

Un nombre croissant de ménages se tourne vers les marchés pour se procurer de la nourriture. Dans les zones urbaines, presque toute la nourriture est achetée sur le marché : les divers circuits de distribution fournissent en moyenne 93 % des aliments consommés par les ménages. En parallèle, avec la diversification croissante des économies rurales et la généralisation des produits et des modes de vie urbains, la part des produits alimentaires ruraux achetés sur les marchés progresse également. Globalement, les marchés fournissent au moins les deux tiers des aliments consommés par les ménages au niveau régional (OCDE, 2013).

En outre, l'urbanisation et l'adoption des modes de vie urbains s'accompagnent d'une modification des habitudes alimentaires, dont la portée dépasse les frontières des villes et des agglomérations. On observe une baisse de la consommation des céréales et des légumineuses au profit des fruits, des légumes et des aliments transformés. Les consommateurs urbains se tournent clairement vers des produits alimentaires à plus haute valeur. Les fruits, les légumes, la viande et le poisson représentent maintenant la moitié des dépenses alimentaires totales des ménages urbains. La demande de produits prêts à consommer est une tendance observée dans l'ensemble des catégories de revenus et des zones. Cette tendance se traduit par une forte demande de produits transformés et préparés et par le développement des repas achetés dans la rue. Dans les zones urbaines, les aliments transformés représentent 41 % du budget alimentaire. Si la part du budget consacrée à ces aliments est plus modeste chez les ménages ruraux qu'en ville, elle s'élève tout de même à 36 % (graphique 2.5).

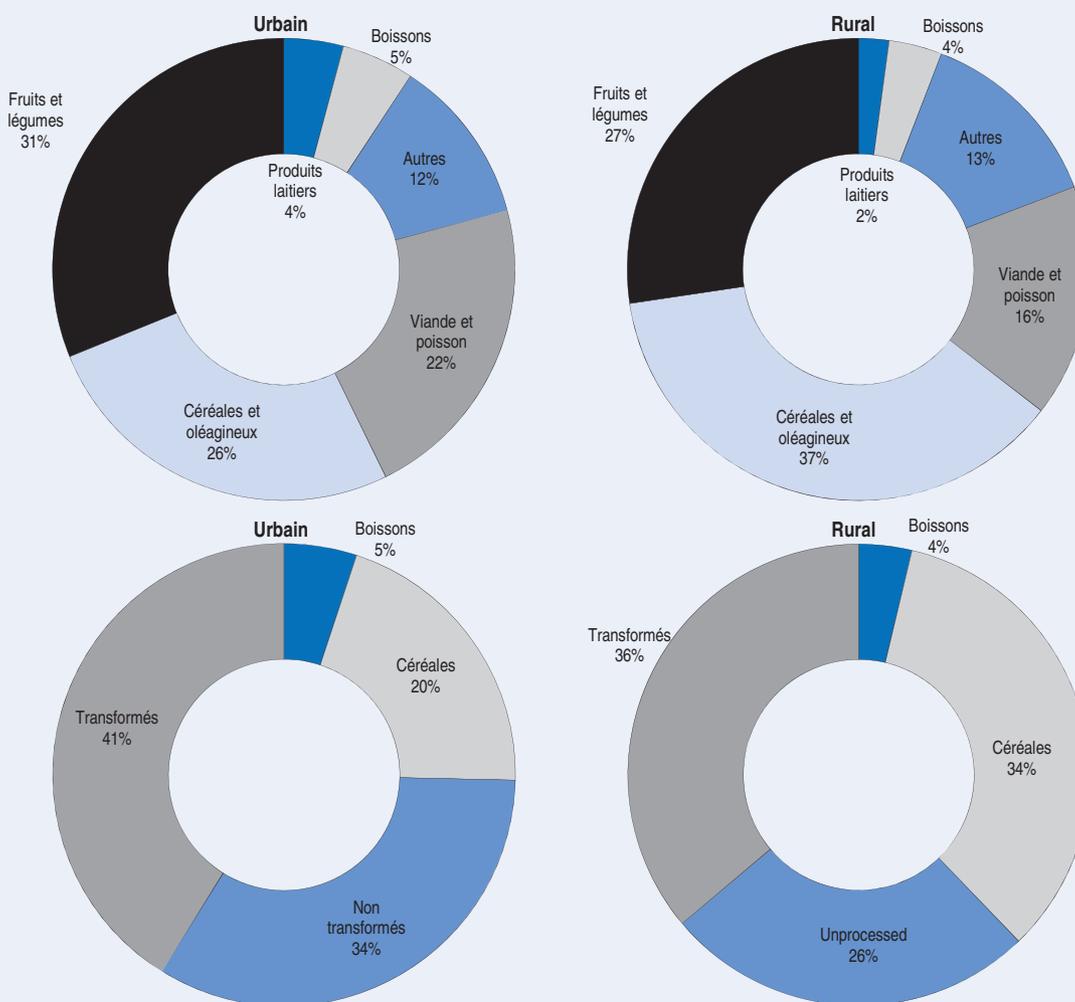
Les effets combinés de l'urbanisation rapide, de la croissance de la population et de la transformation subséquente de la demande alimentaire ont des répercussions majeures sur la taille et la structure de l'économie de l'alimentation en Afrique occidentale. En utilisant des données récentes sur les dépenses et la consommation issues d'études compilées par la Banque mondiale, on estime la valeur de l'économie de l'alimentation de l'Afrique occidentale à 178 milliards USD en 2010¹. Ce montant représente 36 % du PIB régional, ce qui fait de la filière alimentaire le principal secteur de l'économie de l'Afrique occidentale. Dans de nombreux pays, le marché intérieur des produits alimentaires devient plus attractif pour les agriculteurs que les cultures de rapport traditionnellement exportées. Les activités post-récolte non agricoles de l'économie de l'alimentation telles que la transformation, la logistique et la vente au détail, se développent rapidement. Elles représentent 40 % de la valeur ajoutée du secteur et continueront à prendre de l'ampleur (Allen et Heinrigs, 2016).

Encadré 2.1. Émergence d'une économie de l'alimentation en Afrique occidentale (suite)

L'apparition de filières alimentaires et d'usines de transformation locales crée de plus en plus d'emplois dans les secteurs de la transformation, de l'emballage, de la distribution et de la vente au détail dans les zones urbaines et rurales. Dans de nombreuses zones rurales, l'économie rurale hors secteur agricole progresse rapidement et entraîne des transformations économiques.

Il est nécessaire de faire évoluer la politique agricole vers une politique alimentaire intégrée pour tirer pleinement parti des opportunités qu'offrent l'urbanisation et le développement de l'économie de l'alimentation. En plus d'aider les agriculteurs à répondre à la demande de fruits, de légumes, de viande et de poisson des villes, les États doivent améliorer l'environnement commercial des entreprises agroalimentaires des secteurs de la transformation, de la distribution et de la vente au détail, et renforcer les liens entre les zones urbaines et l'arrière-pays rural.

Graphique 2.5. Panier de produits alimentaires en Afrique occidentale, par groupe d'aliments et par zone en 2010



1. Correspond à la somme de l'ensemble des aliments consommés, ajustée en fonction des chiffres du PIB.

Source : Base de données sur la consommation mondiale, Banque mondiale ; Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest/OCDE.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933385954>

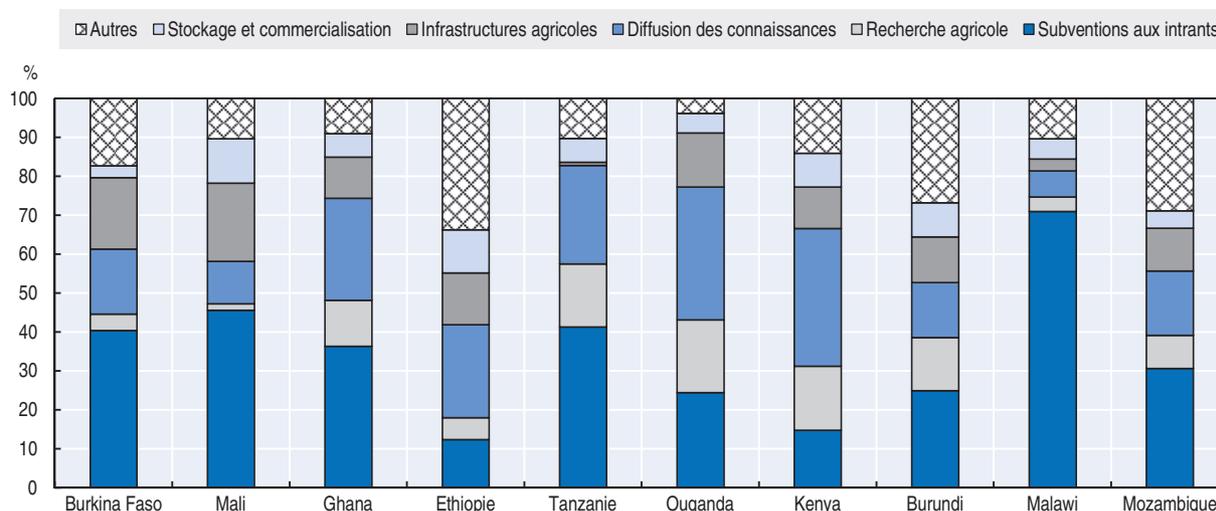
Politiques agricoles en Afrique subsaharienne

Un certain nombre d'initiatives stratégiques, dont la mise en place a été motivée par la nécessité de créer un secteur agricole dynamique et durable, ont joué un rôle essentiel dans le développement du secteur au cours de la décennie écoulée. La Déclaration de Maputo sur l'Agriculture et la sécurité alimentaire de 2003 (Maputo Declaration on Agriculture and Food Security) a fait du PDDAA une priorité, les États signataires s'engageant à consacrer au moins 10 % de leur budget national à sa mise en œuvre, et avait pour objectif de porter à 6 % la croissance annuelle du secteur agricole. Moins de 20 % des pays ont respecté leurs engagements en matière de dépenses agricoles. Plus récemment, ces engagements ont été réaffirmés dans la Déclaration de Malabo⁵ sur la croissance accélérée de l'agriculture, dans laquelle les États se sont engagés à mettre fin à la famine en Afrique d'ici 2025.

Bien que le secteur agricole soit devenu une priorité, le projet de Suivi des politiques agricoles et alimentaires en Afrique (SPAAA) note que la part des ressources publique consacrée à l'agriculture tend à diminuer dans les dix pays suivis en 2013⁶. Ces pays ont utilisé des fonds publics pour financer un large éventail de politiques de soutien des consommateurs et des producteurs (graphique 2.6). Cependant, ces dépenses pourraient avoir ciblé des objectifs à court terme qui n'ont pas toujours pleinement concordé avec les objectifs de développement à long terme du secteur (Banque africaine de développement, FAO et Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest). Pour assurer le développement stratégique du secteur agricole, les États devraient concentrer leur action sur les infrastructures, la recherche et le développement. De nombreux chercheurs ont montré que l'instabilité du cadre politique et stratégique est un facteur qui limite le développement du secteur. La cohérence des mesures appliquées restera un facteur clé dont dépend la réussite du secteur dans le cadre du programme de développement.

Les programmes de subvention aux engrais sont utilisés dans un certain nombre de pays comme moyen de soutien aux producteurs pour améliorer la productivité, et bien qu'ils aient permis d'accélérer la croissance des rendements dans des pays comme la

Graphique 2.6. **Dépenses publiques affectées au secteur agricole dans certains pays d'Afrique subsaharienne**



Source : Angelucci et al. (2013)

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933385960>

Zambie ou le Malawi, leur efficacité réelle à long terme reste contestée, les coûts dépassant souvent les avantages produits (Jayne et Rashid, 2013). Une autre stratégie encouragée est l'adoption d'une approche globale pour soutenir les petits producteurs. Ce type d'approche inclut des investissements dans la R-D en agriculture, des programmes de développement agricole ciblant l'amélioration de la qualité des sols et la multiplication des infrastructures physiques.

La mise en place de systèmes de réserves alimentaires stratégiques pour contribuer à la sécurité alimentaire était l'une des résolutions de la Déclaration de Maputo sur l'agriculture et la sécurité alimentaire. Par conséquent, la majorité des fonds affectés aux programmes relatifs aux consommateurs dans la région ont servi à maintenir les stocks publics des principales céréales de base. Les coûts de mise en œuvre, de même que les distorsions de prix générées par ces mesures sont des considérations dont l'importance ne doit pas être perdue de vue. Elle a été réduite lorsque les mesures se fondent sur des prix cibles transparents qui concordent avec les indices de parité à l'exportation et à l'importation. De plus, les gouvernements ont recouru à des mesures commerciales temporaires telles que des interdictions d'exportation ou des réductions des droits d'importation pour soutenir les consommateurs.

La croissance de la production en ASS n'a pas été aussi rapide que celle de la demande due à l'augmentation de la population et des revenus, de sorte que les importations des principaux produits alimentaires tels que le blé, le riz et la volaille ont augmenté. Dans de nombreux cas, les États ont mis en place des droits à l'importation pour soutenir les producteurs nationaux, notamment face à la concurrence des agriculteurs ne faisant pas partie de la région. L'encadré 2.2 illustre quelques-uns des avantages qui pourraient découler du développement du commerce intrarégional en Afrique orientale et australe. Plusieurs accords commerciaux régionaux conclus en Afrique, notamment le Marché commun de l'Afrique de l'Est et de l'Afrique australe (COMESA), la Communauté de l'Afrique de l'Est (EAC), la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et la Communauté du développement de l'Afrique australe (SADC), ont permis de réduire les droits de douane, mais se sont aussi accompagnés d'une augmentation à l'avenant des mesures non tarifaires. La mise en œuvre de la zone de libre-échange tripartite, établie en 2015 entre la SADC, le COMESA et l'EAC créera le plus grand bloc économique du continent, qui couvrira plus de 50 % de la population et du PIB de l'Afrique et pourrait avoir une incidence considérable sur le commerce dans la région.

Encadré 2.2. Rôle du commerce intrarégional dans la réduction de la volatilité des marchés et l'amélioration de la sécurité alimentaire en Afrique orientale et australe

La forte volatilité des prix intérieurs des produits alimentaires est un problème récurrent dans de nombreux pays africains. Elle représente en particulier un risque pour la sécurité alimentaire des foyers pauvres qui dépendent une grande part de leurs revenus dans l'alimentation, ainsi que pour les foyers dont les revenus dépendent de l'agriculture. La prise de conscience de la nécessité de stabiliser l'offre et les prix a longtemps motivé l'intervention des gouvernements sur les marchés agricoles, malgré la tendance internationale à la libéralisation (Jayne et Tschirley 2009, Minot 2014). Lorsqu'ils prennent des mesures en réponse à ces chocs sur les marchés, les gouvernements doivent souvent trouver un juste équilibre entre les objectifs de sécurité alimentaire à court terme et l'objectif à plus long terme d'améliorer la croissance de la productivité. En ASS, région du monde où la sécurité alimentaire est la plus faible, l'atteinte de cet équilibre est très difficile, mais la cohérence des mesures appliquées reste essentielle.

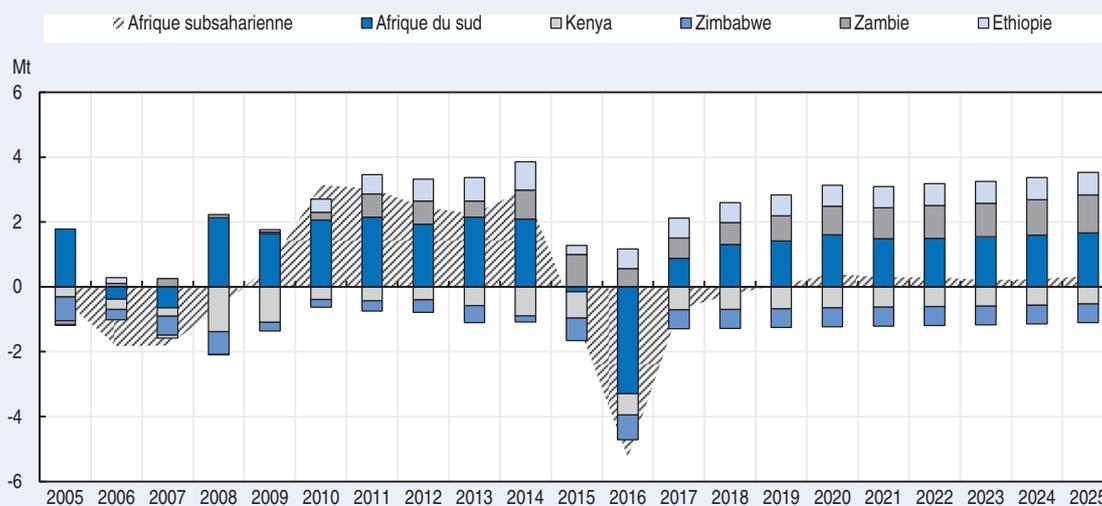
Encadré 2.2. Rôle du commerce intrarégional dans la réduction de la volatilité des marchés et l'amélioration de la sécurité alimentaire en Afrique orientale et australe (suite)

Le rôle du commerce intrarégional dans la réduction de cette volatilité et l'amélioration de la sécurité alimentaire a été reconnu par l'Union africaine dans la Déclaration de Malabo sur la croissance et la transformation accélérées de l'agriculture, où elle s'est engagée à stimuler le commerce intra-africain des produits et services agricoles. La réduction des barrières au commerce régional constitue un moyen économique de réduire les prix intérieurs et offre un potentiel énorme en termes d'amélioration de la sécurité alimentaire dans la région. Cette contribution positive est déjà visible dans les régions où des pays voisins mettent leur production en commun afin de stabiliser les marchés grâce au commerce transfrontalier (Mozambique-Malawi, Malawi-Zambie, Ouganda-Kenya) (Chapoto et Sitko, 2014).

Le nouveau statut de producteur excédentaire régulier de la Zambie, notamment pour le maïs, a entraîné une modification de la structure des échanges régionaux en Afrique orientale et australe. Grâce au différentiel avantageux en matière de transport et à l'absence de modification génétique, la Zambie est devenue le fournisseur privilégié du Zimbabwe. En parallèle, les restrictions commerciales discrétionnaires mises en place par le gouvernement zambien ont influé sur la régularité des exportations vers le Zimbabwe, ce qui a eu un effet sur la volatilité des prix. La mesure dans laquelle la Zambie continuera d'asseoir sa position d'exportateur vers le Zimbabwe et d'autres pays déficitaires au cours de la période étudiée par cette édition des Perspectives dépendra de la cohérence avec laquelle sa stratégie commerciale sera appliquée. L'Afrique du Sud et l'Ouganda maintiennent une politique d'ouverture commerciale et devraient continuer à exporter régulièrement des produits dans la région. En supposant que les frontières restent ouvertes, la Zambie devrait également augmenter ses exportations, devenant le deuxième plus gros exportateur de maïs de l'ASS, au cours de la décennie à venir (graphique 2.7).

Bien que le commerce intrarégional de maïs soit plus important, il représente à ce jour moins de 10 % des échanges totaux des produits alimentaires de base. Parmi les obstacles au commerce recensés, mentionnons le poids des procédures douanières et l'insuffisance des infrastructures de transport. Il faudrait donner la priorité aux mesures et aux investissements qui réduisent ces obstacles et mettre en place des systèmes plus prévisibles, encadrés par des règles (Morrison et Sarris, 2016).

Graphique 2.7. Échanges nets de maïs en Afrique orientale et australe



Note : La partie ombrée du graphique représente le total des échanges nets de maïs en ASS ; les bâtons illustrent les échanges nets des principaux importateurs et exportateurs en ASS.

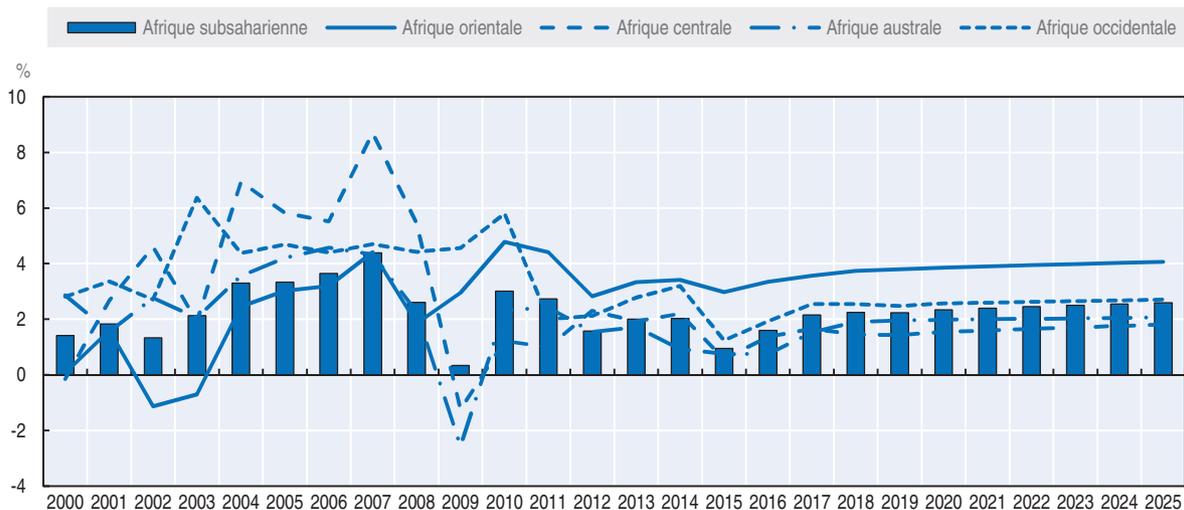
Source : OCDE/FAO (2016), « Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO », Statistiques agricoles de l'OCDE (base de données), <http://dx.doi.org/10.1787/agr-data-fr>.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933385976>

Principaux facteurs sur lesquels se fondent les perspectives agricoles pour la région

Les perspectives d'évolution de la production, de la demande intérieure et des échanges de produits agricoles dans la région sont influencées par toute une série de facteurs agro-écologiques, économiques, démographiques et politiques. Le niveau de revenu disponible sur le marché intérieur des produits alimentaires fait écho au développement économique général des pays. Les perspectives de plusieurs pays qui dépendent largement des exportations de produits agricoles ont été revues à la baisse et la croissance du PIB par habitant devrait stagner au cours de la décennie à venir, ce qui provoquera un ralentissement notable en Afrique centrale, australe et occidentale (graphique 2.8). Néanmoins, l'accélération du rythme de croissance de la production en Afrique orientale compense en partie ce déclin et le taux de croissance du PIB par habitant de l'ensemble de l'ASS ces dix prochaines années sera à peine inférieur (2.3 % par an) à celui de la décennie précédente (2.4 % par an).

Graphique 2.8. Croissance du PIB par habitant en Afrique subsaharienne



Source : OCDE/FAO (2016), « Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO », Statistiques agricoles de l'OCDE (base de données), <http://dx.doi.org/10.1787/agr-data-fr>.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933385984>

Répartition des revenus : vers l'essor d'une classe moyenne africaine ?

La région de l'ASS enregistre l'un des taux d'inégalité les plus élevés du monde et si l'augmentation des revenus est manifeste, la répartition de plus en plus inéquitable des richesses dans de nombreux pays freine la montée en puissance des consommateurs de la classe moyenne et partant, l'augmentation des dépenses alimentaires sur le marché intérieur. Selon la Banque africaine de développement (BAD), la classe moyenne, qui englobe les personnes qui dépensent entre 2 et 20 USD par jour (à parité de pouvoir d'achat de 2005), a vu sa part dans la population passer de 27 % en 1990 à 34 % en 2010. Toutefois, en 2010, environ 60 % de la classe moyenne se trouvait dans la tranche dépensant entre 2 et 4 USD par jour et par tête : ces personnes sont donc à peine au-dessus de la catégorie des pauvres et risquent constamment d'y retomber (BAD, 2011).

Structure démographique

La croissance de la population de l'ASS dépasse largement celle de toutes les autres régions du monde. Depuis 1990, la population de l'ASS a augmenté de 96 %, soit plus du double de la moyenne mondiale de 38 % (45 % en Océanie, 37 % en Asie, 27 % en Amérique du Nord et moins de 3 % en Europe). On prévoit une nouvelle croissance de la population de 28 % au cours de la décennie à venir, alors que la moyenne mondiale ne sera que de 11 %. De cette croissance rapide découle une structure démographique unique : plus de 60 % de la population a moins de 25 ans, contre 41 % en Asie et seulement 27 % en Europe. Le potentiel économique lié au dividende démographique, c'est-à-dire les avantages que présente la période pendant laquelle la proportion de la population en âge de travailler dépasse celle d'inactifs, devrait être reconnu.

La proportion de la population vivant en zone urbaine est passée de 27 % en 1999 à 38 % en 2015, un taux similaire à celui de l'Amérique du Sud et de l'Asie du Sud. D'ici 2025, ce taux devrait passer à 42 %, ce qui aura une incidence sur les niveaux de revenus et les habitudes alimentaires. Malgré l'urbanisation, la population rurale continue d'augmenter en valeur absolue et les études indiquent que même dans les zones urbaines, l'agriculture constitue encore la principale source de revenus pour 25 % de la population. La hausse de la productivité du secteur agricole semble donc être le moyen le plus efficace d'améliorer directement les revenus ruraux, tout en stimulant la demande réelle et la création d'emplois hors secteur agricole grâce aux effets multiplicateurs des gains de productivité.

L'émergence d'exploitations de taille moyenne

L'envolée des prix des produits alimentaires mondiaux après 2007, associée à la mise en place de subventions agricoles et d'une politique foncière dans de nombreux pays, a accéléré la demande de terres agricoles en ASS. Les acquisitions de terres par des investisseurs africains et étrangers ont progressé de manière spectaculaire, ce qui a mené à l'essor rapide d'exploitations commerciales « émergentes » de taille moyenne et de grande taille (Jayne et al., 2015). D'après les données de l'enquête sur le développement et la santé, les ménages urbains contrôlent désormais 10 % à 30 % du total des terres agricoles. Certains éléments laissent également penser que les politiques foncières actuelles accroissent les inégalités en matière de propriété foncière, et que dans certains cas, elles pourraient rendre plus difficile l'expansion des surfaces cultivées dans les zones d'agriculture familiale densément peuplées.

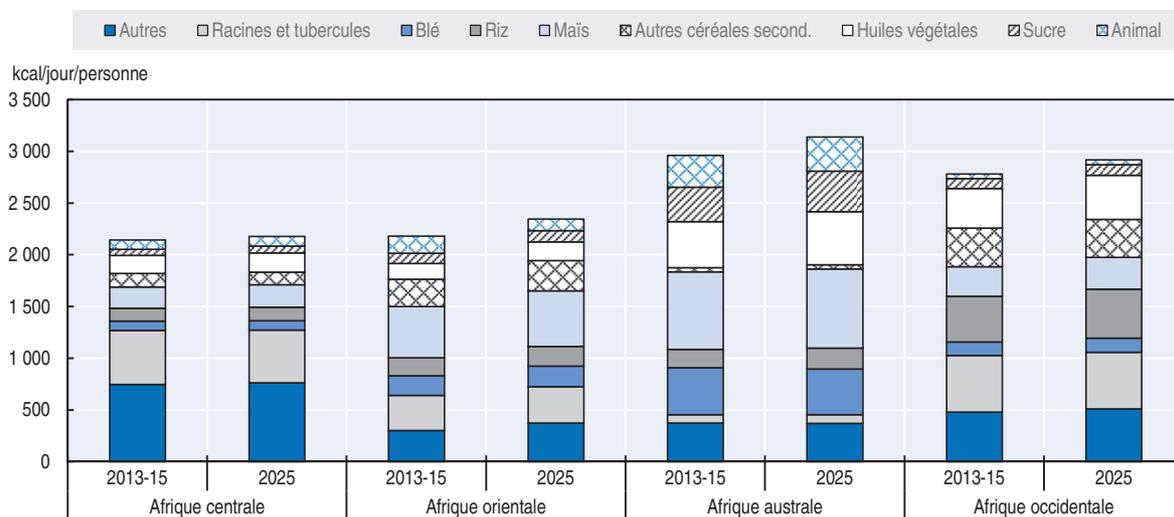
La productivité relative de ces exploitations moyennes est moins bien connue. Les entreprises agricoles bénéficient peut-être d'une commercialisation accrue et d'économies d'échelle, mais les achats de terres réalisés par des ménages urbains riches et influents sur le plan politique à des fins spéculatives pourraient ne pas avoir d'effet sur la productivité. L'accroissement de la commercialisation du secteur devrait augmenter la croissance de la productivité, mais l'écart de rendement reste important. Il serait possible d'atteindre un taux de croissance de la productivité bien plus élevé en accélérant la transformation de la structure des exploitations, en mécanisant le secteur et en améliorant les pratiques agricoles.

Perspectives à moyen terme

Dans la région où l'insécurité alimentaire est la plus forte au monde, les questions clés pour les perspectives à moyen terme sont liées à l'augmentation de l'apport calorique. La hausse importante de la demande alimentaire est gonflée par l'accroissement de la

population, mais l'amélioration de l'apport calorique par habitant reste modeste. L'importance et la composition de cet apport varient notablement au sein de la région, mais c'est l'Afrique orientale qui devrait connaître la plus forte croissance, avec une augmentation de l'apport calorique par habitant de près de 7.5 % (162 kcal/jour/personne) d'ici 2025. En revanche, dans la région de l'Afrique centrale, fortement influencée par ses deux pays névralgiques que sont l'Angola et la République démocratique du Congo (RDC), l'augmentation de l'apport calorique par habitant ne sera que de 1.5 % (32 kcal/jour/personne) au cours de la décennie à venir. Ce chiffre s'explique par la croissance rapide de la population (plus de 3.5 %) en RDC et par un ralentissement prévu de la croissance des revenus en Angola, qui dépend fortement des exportations de pétrole brut. L'Afrique australe et l'Afrique occidentale comptant les deux plus grandes économies de la région (l'Afrique du Sud et le Nigeria), il n'est pas surprenant que l'apport calorique total soit près de 40 % supérieur à celui de l'Afrique centrale et orientale. Cependant, les différences demeurent importantes dans ces régions et l'apport calorique reste faible dans plusieurs pays. L'apport calorique de l'Afrique australe et de l'Afrique occidentale aura progressé de respectivement 6 % (178 kcal/jour/personne) et 5 % (136 kcal/jour/personne) d'ici 2025, principalement du fait d'une augmentation de la consommation d'huiles végétales et de sucre (graphique 2.9).

Graphique 2.9. **Apport calorique par groupe de produits en Afrique subsaharienne**

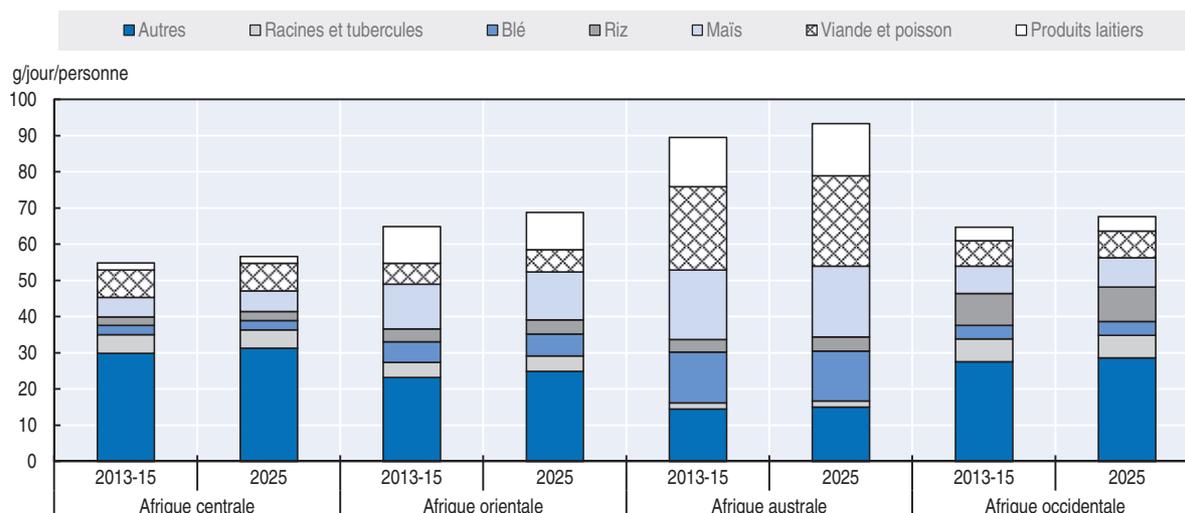


Source : OCDE/FAO (2016), « Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO », Statistiques agricoles de l'OCDE (base de données), <http://dx.doi.org/10.1787/agr-data-fr>.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933385990>

L'apport en protéines par habitant varie également au sein de la région : il est près de 65 % plus élevé en Afrique australe qu'en Afrique centrale (graphique 2.10). Cet écart s'explique par une consommation de viande nettement plus importante en Afrique australe. Avec un taux de 6 % (4 g/jour/personne), c'est l'Afrique orientale qui enregistrera la plus forte augmentation de la consommation de protéines au cours des dix prochaines années, suivant la tendance de la consommation de viande et de produits laitiers. En Afrique centrale, qui reste déchirée par des conflits civils, la croissance par habitant sera modeste, dépassant à peine 3 % (2 g/jour/personne) au cours de la décennie à venir.

Graphique 2.10. **Consommation de protéines par habitant en Afrique subsaharienne, par groupe de produits**

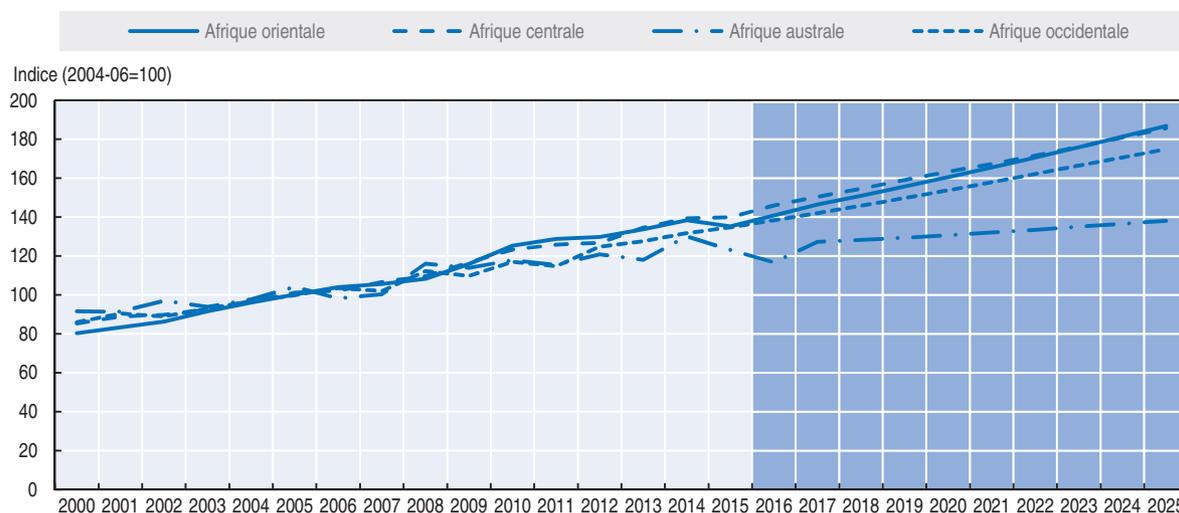


Source : OCDE/FAO (2016), « Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO », Statistiques agricoles de l'OCDE (base de données), <http://dx.doi.org/10.1787/agr-data-fr>.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933386007>

Dans un contexte d'expansion démographique rapide, une augmentation modeste de la consommation par habitant entraîne une hausse importante de la demande et une demande croissante des importations de nombreux produits. Le graphique 2.11, qui présente l'indice de la valeur de la production agricole d'après les prix en dollars constants de 2004-06 et les prévisions de production, laisse penser que la production suit la demande. Cette tendance est soutenue par des prix élevés en ASS, qui sont le résultat de taux de change plus faibles et des majorations de prix dues à l'isolement des marchés intérieurs, mais des différences notables subsistent en fonction des sous-régions et des

Graphique 2.11. **Indice de la production agricole des produits étudiés en Afrique subsaharienne**



Source : OCDE/FAO (2016), « Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO », Statistiques agricoles de l'OCDE (base de données), <http://dx.doi.org/10.1787/agr-data-fr>.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933386017>

produits. En supposant que les rendements soient stables, la région est capable de subvenir à ses besoins en produits agricoles de base comme le maïs et les racines et tubercules, les importations n'étant nécessaires qu'en période de sécheresse. En revanche, une part importante de l'augmentation de la consommation de blé, de riz et de volaille sera satisfaite grâce aux importations. Parallèlement, les filières tournées vers l'export telles que le sucre, le coton, les fruits et les boissons continuent de progresser, participant à la constitution de réserves de devises étrangères.

Cultures

Après une expansion rapide au cours de la décennie écoulée, la production de céréales en Afrique orientale et australe a baissé de plus de 10 % en 2015 en raison de conditions météorologiques défavorables (encadré 2.3). Pour l'été 2016, les perspectives de production des cultures restent réservées à l'Afrique australe en particulier, ce qui a entraîné une forte hausse des prix. Les prix du maïs en Afrique du Sud, en Zambie et au Malawi ont atteint des niveaux record au début de l'année 2016 et les gouvernements ont réagi en vendant du maïs aux consommateurs à un prix subventionné et en limitant les permis d'exportation. L'Agence des réserves alimentaires (Food Reserve Agency – FRA) de la Zambie a cessé d'exporter son stock actuel. Des volumes importants devront être importés pour assurer la sécurité alimentaire à court terme. En outre, dans de nombreuses régions côtières, le blé est importé à des prix plus compétitifs que le maïs blanc.

Encadré 2.3. Impact de la sécheresse 2015-16 sur la production agricole en Afrique orientale et australe

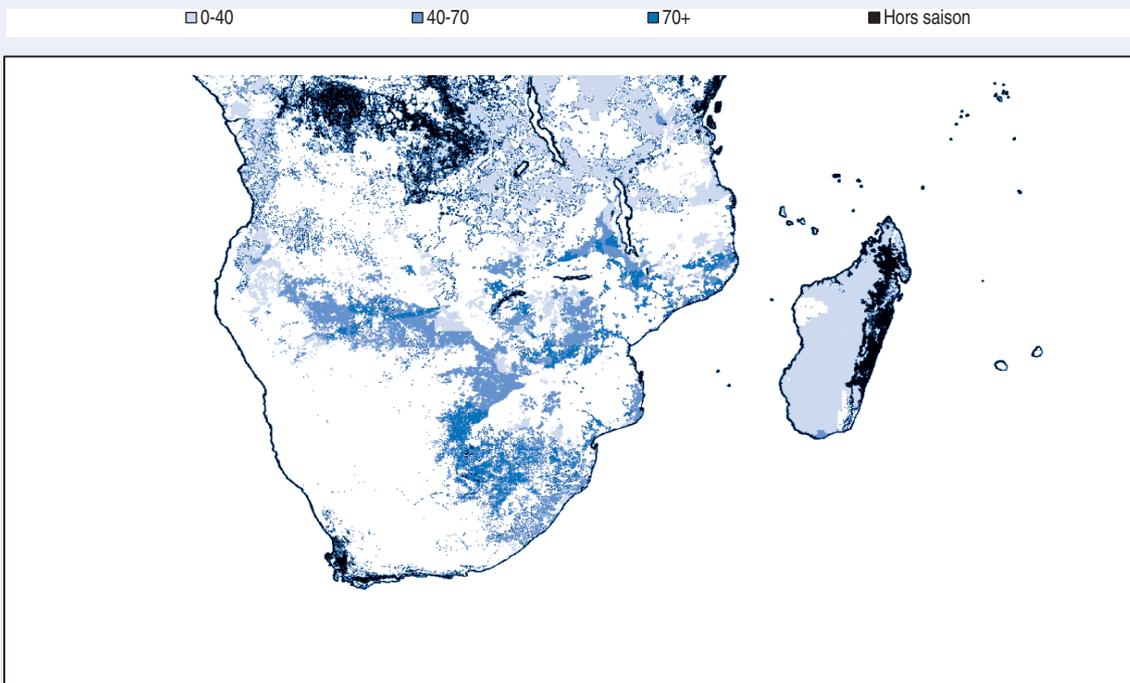
La région de l'ASS a été particulièrement sujette à des sécheresses récurrentes dans le passé. Entre 1990 et 2013, près de 43 % des sécheresses enregistrées dans la base de données EM-DAT¹ ont eu lieu en ASS. Les répercussions du manque de précipitations sur la production agricole ont été particulièrement graves, du fait de la prédominance des cultures en sec et des systèmes d'élevage reposant sur le pâturage. Les projections climatiques semblent indiquer que les précipitations seront de plus en plus variables en ASS dans la décennie à venir, ce qui aura un effet sur la sécurité alimentaire.

En 2015, au climat extrêmement sec en Afrique orientale et australe (AOA) s'est ajouté un épisode El Niño de forte intensité. Cette même année, l'Éthiopie a enregistré sa plus faible pluviométrie en 30 ans, et l'Afrique du Sud, sa plus faible depuis 1904. La répartition mensuelle des précipitations est tout aussi importante pour la production agricole. Les précipitations limitées et irrégulières pendant la période de plantation idéale des cultures d'été (entre octobre et décembre) en Afrique australe ont gravement nui au développement des cultures précoces, ce qui a suscité des inquiétudes quant à la sécurité alimentaire. L'indice de stress agricole du graphique 2.12 montre à quel point les cultures en croissance souffraient du stress hydrique fin décembre 2015.

Le maïs est le principal aliment de base de la plupart des pays de l'AOA, la sécurité alimentaire de la région dépend donc essentiellement de sa disponibilité et de son prix. Il représente la plus importante culture d'été dans la majeure partie de l'AOA et offre un moyen de subsistance à une multitude de petits producteurs. En Afrique du Sud et en Zambie, les deux plus grands producteurs excédentaires de la région, les premières estimations de production montrent une baisse de respectivement 27 % et 21 % de la récolte de maïs début 2016 par rapport à la récolte début 2015, qui était déjà au-dessous de la moyenne. Par conséquent, les volumes importés en AOA augmenteront notablement en 2016, et contrairement à la tendance des années antérieures, la plus grande partie ne proviendra pas de la région.

Encadré 2.3. Impact de la sécheresse 2015-16 sur la production agricole en Afrique orientale et australe (suite)

Graphique 2.12. Indice de stress agricole – Décembre 2015



Source : Système mondial d'information et d'alerte rapide sur l'alimentation et l'agriculture de la FAO, 2016.

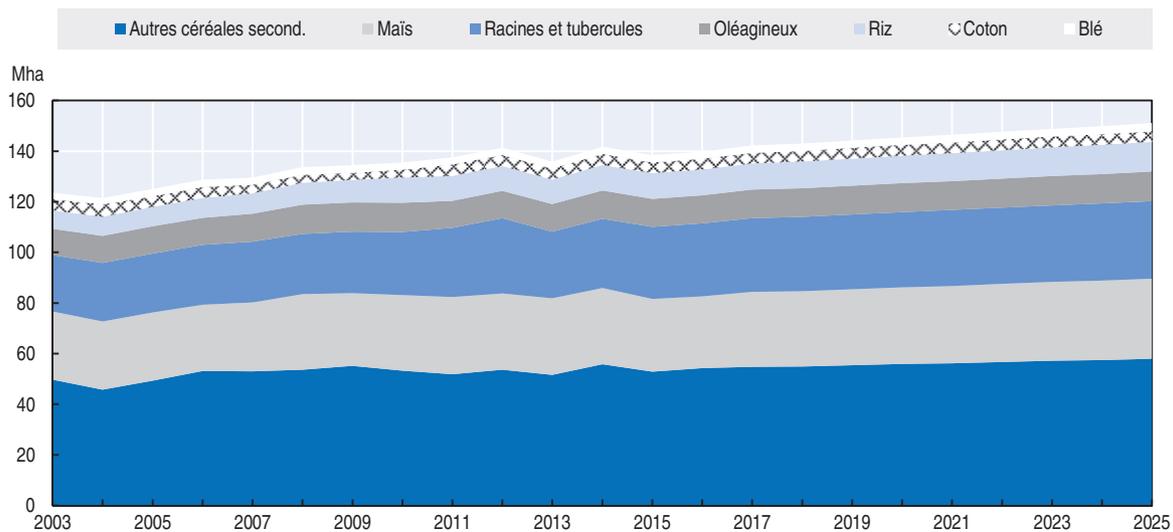
StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933386029>

Le coût des importations augmente d'autant plus que de nombreuses monnaies de la région se sont nettement dépréciées face au dollar des États-Unis. De plus, des réglementations strictes concernant la modification génétique², ainsi qu'une préférence pour le maïs blanc, limitent les possibilités d'approvisionnement³ et augmentent sensiblement le prix du maïs blanc par rapport au maïs jaune, plus courants sur le marché mondial. Le prix du maïs devrait rester élevé jusqu'en mars 2017, où les premières livraisons en provenance de la région permettront d'atténuer la pression sur le faible niveau des stocks.

1. Base de données internationale sur les catastrophes – Centre de recherche sur l'épidémiologie des catastrophes (CRED) : www.emdat.be/database.
2. Les réglementations portant sur la modification génétique varient au sein de la région. La majorité des pays n'accepte pas le maïs génétiquement modifié, d'autres ne peuvent en importer que dans certaines conditions.
3. Il n'y a que quelques producteurs excédentaires de maïs blanc dans le monde, parmi lesquels le Mexique et les États-Unis semblent être les seules sources viables pour le marché de l'export pour la saison commerciale actuelle.

Le rythme d'augmentation de la surface cultivée totale en ASS devrait ralentir par rapport à la décennie précédente en raison de la baisse générale des prix et du coût croissant de la mise en production de nouvelles terres arables (graphique 2.13). La plupart des nouvelles terres sont dédiées à la production de cultures de base telles que les céréales secondaires, le riz, et les racines et tubercules, bien que le rythme d'augmentation varie considérablement selon les régions et les pays. En Afrique australe, par exemple, c'est principalement du soja qui est cultivé sur ces nouvelles surfaces, tandis qu'en Afrique orientale, ce sont des céréales secondaires. En Afrique centrale et occidentale, les plus fortes augmentations concernent le riz et les racines et tubercules.

Graphique 2.13. Surface cultivée en Afrique subsaharienne



Source : OCDE/FAO (2016), « Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO », Statistiques agricoles de l'OCDE (base de données), <http://dx.doi.org/10.1787/agr-data-fr>.

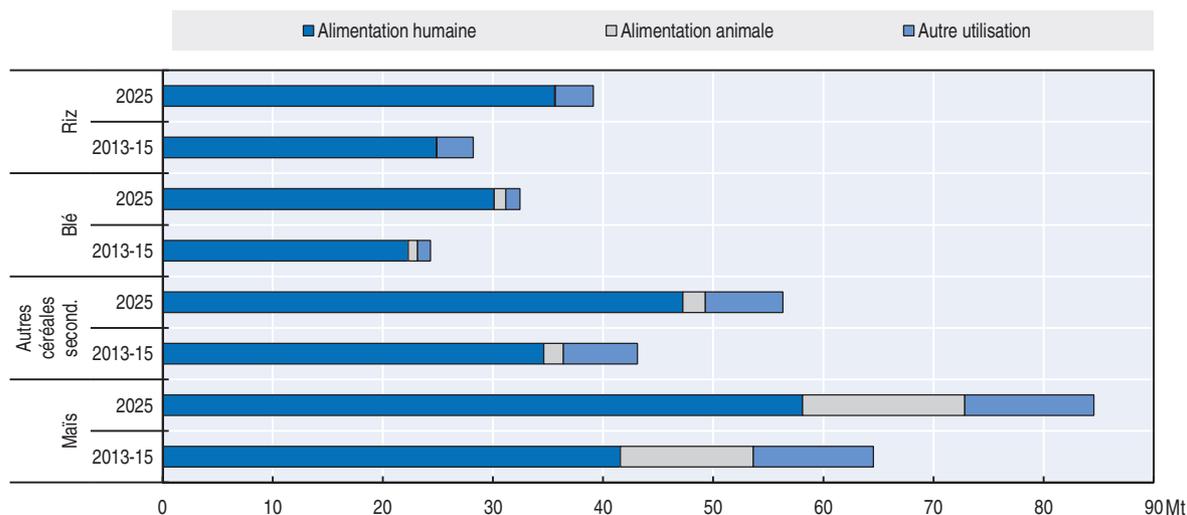
StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933386037>

Céréales

Les céréales restent la principale source d'énergie pour plus de 962 millions de personnes en ASS et sont donc essentielles à la sécurité alimentaire. Néanmoins, la composition de la consommation de céréales en ASS diffère de la norme mondiale : le maïs y est un produit de base important pour la consommation humaine. La croissance de la demande totale de céréales ralentit, s'établissant à 2.7 % par an pour la période de projection, contre 3.8 % par an au cours de la décennie écoulée. Pourtant, d'ici 2025, la consommation totale aura augmenté de plus de 52 Mt, soit un peu plus de 6 kg par habitant. D'ici 2025, la consommation totale de céréales dépassera 134 kg par habitant, chiffre qui reste inférieur à 40 % de la moyenne mondiale.

La consommation alimentaire reste le principal moteur de la croissance de la demande pour l'ensemble des produits céréaliers (graphique 2.14). Leur utilisation dans l'alimentation du bétail joue aussi un rôle important dans la hausse de la demande de maïs. D'ici 2025, la consommation alimentaire représentera près de 70 % de la demande totale de maïs et cette part sera encore plus importante pour les autres céréales secondaires, le blé et le riz. Le maïs continue de dominer le marché des céréales : il représentera près de 40 % de la consommation totale de céréales d'ici 2025, devant les autres céréales secondaires (27 %), le riz (18 %) et le blé (15 %). Toutefois, dans la lignée de préférences passées uniques, l'augmentation de la consommation variera d'un pays à l'autre. Si le maïs représentera la plus grande part de la demande supplémentaire de céréales en Afrique australe, orientale et centrale, l'augmentation de la demande de riz dépassera celles des autres céréales en Afrique occidentale.

La production de céréales devrait croître de 3.2 % par an d'ici 2025, ce qui représente 41 Mt supplémentaires par rapport à la période de référence 2013-15. Les céréales secondaires représentent la plus grande part de cet accroissement, le maïs et les autres céréales secondaires contribuant ensemble à plus de 80 % de ce supplément de production de céréales. Contrairement à la décennie écoulée, où l'augmentation de la production était

Graphique 2.14. **Composition de la demande de céréales en Afrique subsaharienne**

Source : OCDE/FAO (2016), « Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO », Statistiques agricoles de l'OCDE (base de données), <http://dx.doi.org/10.1787/agr-data-fr>.

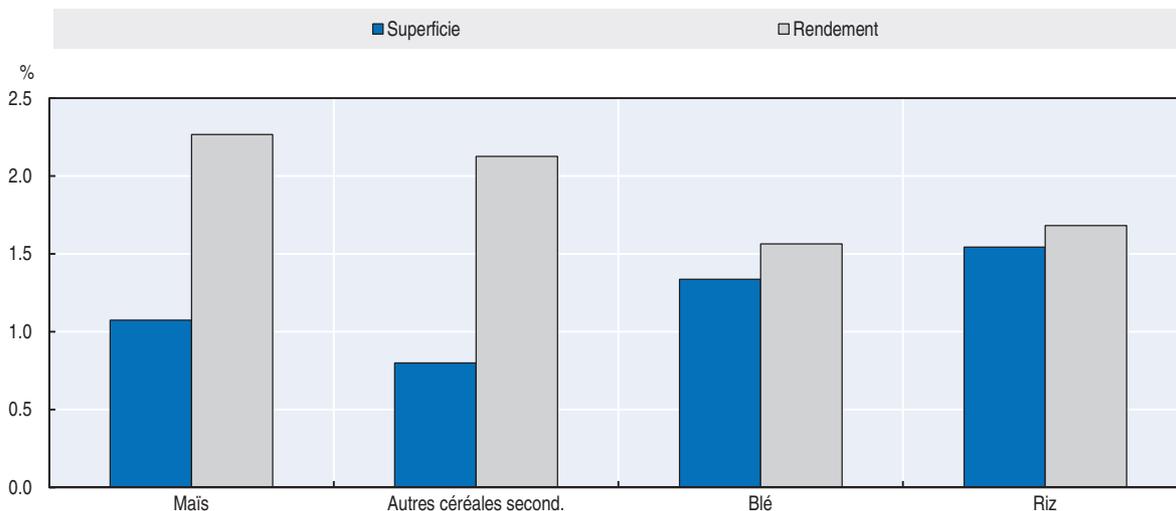
StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933386041>

due à l'accroissement des surfaces cultivées, l'amélioration de la productivité devrait jouer un rôle plus important dans ce phénomène. On observe des différences régionales, mais, au cours de la décennie à venir, la surface totale dédiée aux céréales augmentera d'environ 1 % par an tandis que le rendement progressera d'un peu moins de 2 % par an en moyenne (graphique 2.15). À quelques exceptions près, l'utilisation des engrais reste bien en deçà de la norme mondiale : le taux d'application d'engrais à l'hectare s'élève en ASS à moins de 20 % de celui des États-Unis ou de l'Inde, ce qui laisse penser que la région pourrait intensifier l'utilisation pour appuyer davantage la croissance des rendements. Le développement de l'irrigation et l'utilisation de semences améliorées pourraient aussi contribuer à faire progresser les rendements. Cependant, cette utilisation accrue des engrais ne pourra réellement se concrétiser que si les ressources sont disponibles et si le développement des infrastructures améliore leur distribution afin d'en faciliter l'accès et d'en réduire le coût.

L'augmentation de la production de maïs ne concerne toujours que quelques pays ; l'Afrique orientale représentera plus de 50 % des 19 Mt supplémentaires de maïs produites en ASS d'ici 2025 et six pays contribueront ensemble à plus de 60 % du supplément de production (graphique 2.16). La contribution relative des terres à la croissance de la production varie fortement au sein de la région, mais l'on prévoit une croissance notable du rendement de plus de 1.8 % par an dans ces six pays. En Afrique du Sud, la croissance du rendement est suffisante pour permettre un accroissement de la production malgré une baisse de la surface cultivée, tandis qu'en Éthiopie, on note clairement une augmentation de la surface cultivée et du rendement. Bien qu'elle parte d'un niveau plus bas, la croissance de la production de la Zambie et de l'Ouganda dépasse 40 % sur la période de projection, soutenue par l'expansion permanente des surfaces cultivées et les améliorations du rendement. Appuyés par des programmes de subvention aux intrants qui permettent à de nombreux petits producteurs d'accéder aux moyens de production modernes, les deux pays produiront un excédent exportable de plus en plus important au cours de la décennie à venir.

Graphique 2.15. Évolution de la surface cultivée et du rendement des céréales en Afrique subsaharienne

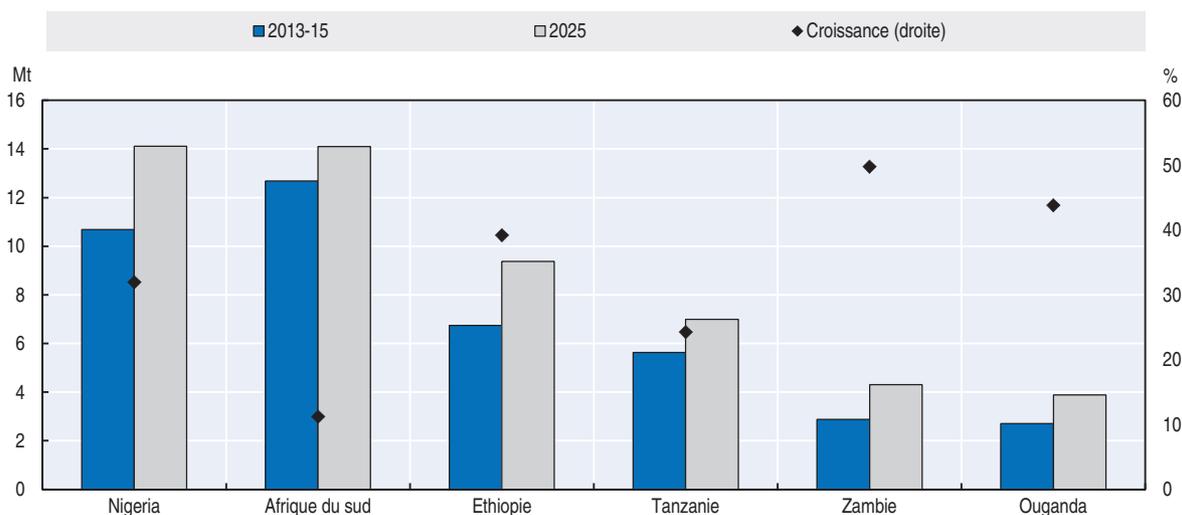
Croissance annuelle entre 2016 et 2025



Source : OCDE/FAO (2016), « Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO », Statistiques agricoles de l'OCDE (base de données), <http://dx.doi.org/10.1787/agr-data-fr>.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933386051>

Graphique 2.16. Production de maïs dans certains pays d'Afrique subsaharienne



Source : OCDE/FAO (2016), « Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO », Statistiques agricoles de l'OCDE (base de données), <http://dx.doi.org/10.1787/agr-data-fr>.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933386063>

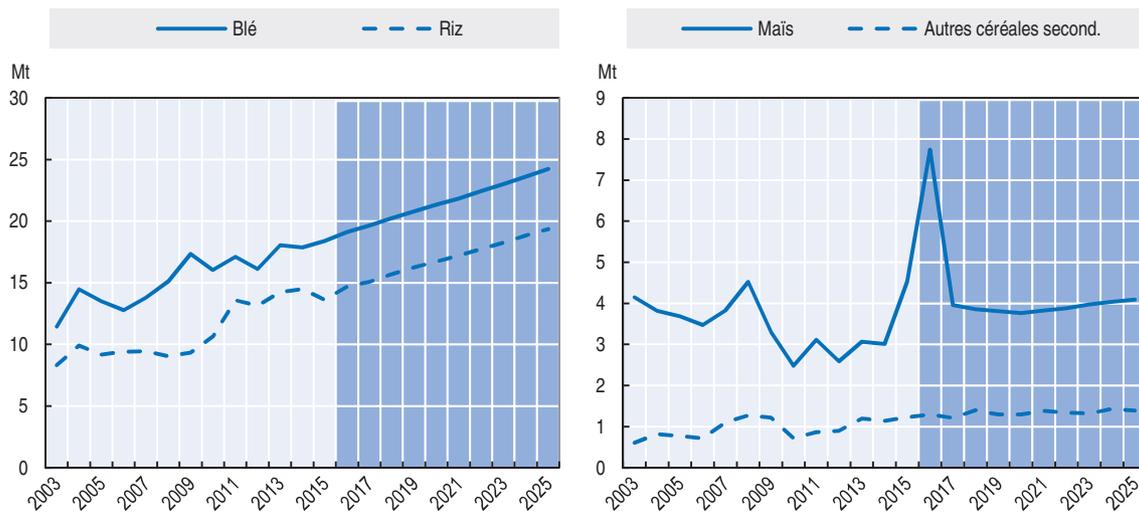
L'augmentation de la production des autres céréales secondaires est concentrée en Afrique orientale et occidentale, où le sorgho et le millet sont courants dans le panier de consommation de céréales. Ensemble, l'Afrique orientale et l'Afrique occidentale représentent plus de 90 % de l'augmentation de la production. À elle seule, l'Éthiopie sera à l'origine de près de 40 % de la production supplémentaire d'ici 2025, devant le Nigeria (14 %) et le Soudan (10 %). Le rendement devrait nettement s'améliorer dans ces trois pays, mais la forte hausse de la production en Éthiopie et au Soudan sera encore renforcée par un accroissement des surfaces cultivées de respectivement 18 % et 22 % d'ici 2025.

Moins de 3 % du riz produit dans le monde provient de l'ASS, mais à 6 % par an, sa production a progressé plus rapidement que celle de toutes les autres céréales au cours de la décennie écoulée. Ses caractéristiques de stockage favorables, sa facilité de préparation et la polyvalence de sa consommation en font un produit prisé des consommateurs et d'ici 2025, l'ASS en produira plus de 20 Mt. Les cinq principaux producteurs (Nigeria, Madagascar, Mali, Tanzanie et Guinée) représenteront près de 65 % de la croissance de la production. Les surfaces consacrées à cette culture augmenteront dans ces cinq pays, bien que les efforts ciblés du Centre du riz pour l'Afrique et de l'Institut international de recherche sur le riz, combinés à l'utilisation de variétés améliorées, comme les cultivars *New rice for Africa* (nouveau riz pour l'Afrique) créés localement, contribueront aussi à soutenir la croissance du rendement.

Sur le plan de la production céréalière, le blé est le plus petit marché de l'ASS : il n'a représenté que 5 % de la production céréalière totale en 2015. Peu de pays disposent des attributs biophysiques nécessaires pour produire du blé à prix compétitif et sur la période de référence (2013-15), quatre pays représentaient plus de 90 % de la production de blé de la région, la part de l'Éthiopie étant supérieure à 70 %. La plus grande partie de l'augmentation de la production sera également attribuable à ces pays, l'Éthiopie, l'Afrique du Sud, le Soudan et le Kenya accroissant leur production de respectivement 4 %, 1.3 %, 1.9 % et 2.4 % par an. La croissance de la production est le résultat d'une augmentation des surfaces cultivées et du rendement, sauf en Afrique du Sud, où la surface consacrée au blé devrait très légèrement diminuer. Cette projection s'inscrit dans une tendance à long terme de réduction de la surface en blé en Afrique du Sud (notamment dans la province de l'État-Libre) à la suite de la déréglementation des marchés agricoles. La réduction marquée de cette surface a été compensée par des gains de rendement et, sur la période de projection, la diminution de la surface cultivée et les gains de rendement devraient être plus faibles.

Malgré la croissance impressionnante de la production, la demande est telle que les importations de céréales continueront d'augmenter et dépasseront 49 Mt d'ici 2025, soit une hausse de 2.2 % par an. Comme par le passé, le blé et le riz constituent la plus grande partie des importations supplémentaires de céréales, les céréales secondaires ne représentant que 6 % de la croissance totale. Les importations de blé et de riz progressent en moyenne de respectivement 2.7 % et 3.3 % par an. Les importations sont concentrées dans quelques pays : le Soudan et le Nigeria représentent plus de 20 % des importations de blé et de riz respectivement. Pour tous ces produits, tous les pays de la région resteront en déficit, à quelques exceptions près pour le riz. Dans l'ensemble, les importations nettes de la région augmenteront dans la décennie à venir (graphique 2.17).

La région de l'ASS produit un excédent de céréales secondaires et, si le volume de cet excédent devrait diminuer d'ici 2025, la balance commerciale restera positive pour le maïs et les autres céréales secondaires. À l'inverse des importations de blé et de riz, le commerce du maïs est intrarégional pour l'essentiel. Les producteurs excédentaires traditionnels comme l'Afrique du Sud, la Zambie et l'Éthiopie continuent de représenter la plus grosse part de la croissance des exportations, le Kenya et le Zimbabwe restant les principaux marchés déficitaires (encadré 2.2). L'Afrique du Sud devrait réduire ses exportations dans la région de l'ASS à mesure que la demande toujours croissante du marché des aliments pour animaux favorisera un glissement de la production du maïs blanc vers le maïs jaune, ce qui se traduira par l'arrivée d'excédents de maïs jaune sur le marché mondial, mais pas dans le reste de la région de l'ASS.

Graphique 2.17. **Importations de céréales en Afrique subsaharienne**

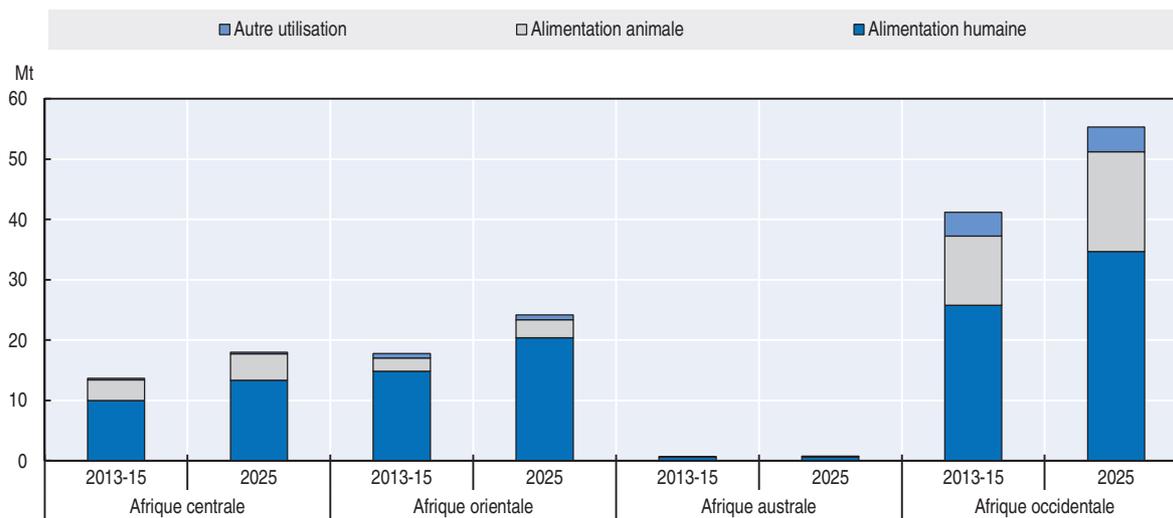
Source : OCDE/FAO (2016), « Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO », Statistiques agricoles de l'OCDE (base de données), <http://dx.doi.org/10.1787/agr-data-fr>.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933386072>

Racines et tubercules

Étant accessibles et riches sur le plan nutritionnel, les racines et tubercules sont une composante importante des régimes alimentaires de l'ASS, en particulier en Afrique centrale et occidentale, où la consommation par habitant dépasse celle de tous les produits céréaliers. Les préférences varient au sein de la région, mais la consommation alimentaire reste la principale composante de la demande totale et les produits sont parfois mélangés avec d'autres aliments de base importés, comme la farine de blé, afin de réduire le coût élevé des aliments. Ayant dépassé 65 kg par habitant, soit près du double de la moyenne mondiale, la consommation par habitant en Afrique centrale et occidentale stagnera sur la période de projection, mais celle de l'Afrique orientale augmentera (graphique 2.18). Toutefois, en tenant compte de la croissance de la population, on prévoit toujours un accroissement sensible de la demande totale dans l'ensemble de la région de l'ASS, qui devrait frôler 100 Mt (55 kg par habitant) d'ici 2025. Sur les 18 Mt supplémentaires qui seront consommées d'ici 2025, près de 9 Mt seront attribuées à l'Afrique occidentale, reflet de son taux de croissance annuel moyen de 2.6 %, contre respectivement 2.4% et 2.8 % en Afrique centrale et en Afrique orientale.

Grâce à leur adaptation aux environnements à rendement marginal et à leur flexibilité dans les systèmes d'exploitation mixte, les racines et tubercules contribuent grandement à la sécurité alimentaire et au niveau de revenus des ménages, en particulier chez les pauvres en milieu rural. Ces aliments étant périssables, leur commerce représente une très faible part du marché et la concentration de la production en Afrique occidentale reflète les préférences de consommation. À lui seul, le Nigeria représentera plus de 37 % de la croissance de la production sur la période de projection, grâce à l'accélération des gains de rendement par rapport à la décennie précédente. Différentes stratégies ont été mises au point pour améliorer les techniques de production des petits producteurs et la croissance du rendement est appuyée par des partenariats internationaux visant à faire adopter plus largement de nouvelles variétés.

Graphique 2.18. **Consommation de racines et de tubercules en Afrique subsaharienne**

Source : OCDE/FAO (2016), « Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO », Statistiques agricoles de l'OCDE (base de données), <http://dx.doi.org/10.1787/agr-data-fr>.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933386088>

Oléagineux et produits oléagineux

Comme dans le reste du monde, la production d'oléagineux en ASS a augmenté rapidement au cours de la décennie précédente, mais s'est concentrée dans un petit nombre de pays. La production de soja a bondi d'un peu plus de 1 Mt, mais 90 % de la surface cultivée supplémentaire a été plantée en Afrique du Sud, ce qui signifie que la croissance totale dans le reste de l'ASS n'a que légèrement dépassé 0.1 Mt. De même, près de 75 % de la croissance de la production des autres oléagineux provient du Nigeria, de l'Afrique du Sud et du Sénégal. La production d'oléagineux en ASS devrait croître en moyenne de 2.3 % par an pour dépasser 11 Mt d'ici 2025, soit seulement 2 % de la production mondiale.

S'agissant de la production de soja, la situation de l'Afrique du Sud contraste nettement avec celle du reste de la région. Soutenue par un triplement de la surface cultivée et l'amélioration continue du rendement, la production de soja a été multipliée par cinq, dépassant 1 Mt en 2015, alors qu'elle n'était que de 0.2 Mt entre 2003 et 2005. Appuyée par la demande croissante du secteur des aliments pour animaux, la capacité de trituration a augmenté rapidement au cours des dernières années, mais la production de soja n'a pas crû au même rythme. Par conséquent, l'Afrique du Sud est passée du statut d'exportateur net à celui d'importateur net à partir de 2014. La production devrait enregistrer une croissance soutenue de 7 % par an d'ici 2025. À mesure que la production animale s'intensifiera, la demande de trituration devrait également croître dans le reste de la région. Par exemple, en Zambie, la production de soja devrait progresser de plus de 5 % par an en moyenne d'ici 2025, mais elle part d'un niveau bas.

La production des autres oléagineux se concentre en Afrique occidentale, le Nigeria étant à lui seul à l'origine de 30 % de l'ensemble de la production de l'ASS. L'Afrique

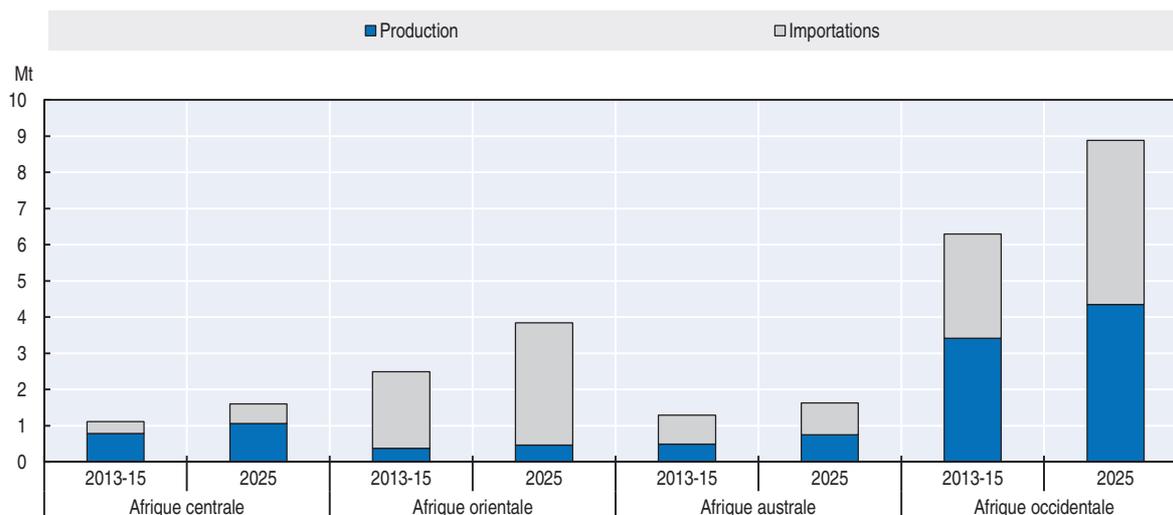
occidentale représente également plus de la moitié de la croissance de la production prévue, mais les taux de croissance sont plus homogènes dans la région que pour le soja. Les performances de certains pays montrent qu'une croissance significative de la production est possible, mais la productivité reste très faible par rapport aux normes mondiales, ce qui révèle un fort potentiel d'amélioration. Pour qu'elle soit significative, cette croissance devra également s'accompagner d'un développement et d'un agrandissement des usines de transformation.

L'ASS a représenté moins de 2 % de la consommation mondiale de tourteaux protéiques au cours de la période de référence de 2013-15, ce qui reflète le caractère extensif de la production animale dans la plus grande partie de la région. L'utilisation des tourteaux protéiques a cru de plus de 40 % au cours de la décennie écoulée, mais elle reste concentrée en Afrique du Sud et au Nigeria, qui représentent près de 60 % de leur utilisation totale. À mesure que la filière de l'élevage s'intensifiera dans les années à venir, l'utilisation des tourteaux protéiques se développera dans la plus grande partie de l'ASS, la croissance la plus rapide se produisant en Afrique occidentale (43 %) et en Afrique orientale (32 %). En Afrique australe, les perspectives de croissance sont plus modestes, s'établissant à 16 %, mais le point de départ se situe beaucoup plus haut ; ainsi, en volumes absolus, l'Afrique australe représente la plus grande part de l'utilisation supplémentaire de tourteaux protéiques. La part des importations dans la consommation totale baisse très légèrement, principalement en raison de l'augmentation des volumes de trituration et de la réduction des importations en Afrique du Sud.

La consommation d'huiles végétales en ASS a enregistré une croissance régulière au cours de la décennie écoulée, mais à 11 kg par habitant, elle reste bien en deçà de la moyenne mondiale. Cette augmentation de la consommation de 2.1 % par an et par habitant en fait l'un des produits qui ont connu la croissance la plus rapide dans la région au cours de la dernière décennie. La croissance devrait être soutenue, les progressions les plus rapides d'ici 2025 étant enregistrées en Afrique australe (1.4 % par an) et en Afrique orientale (1.2 % par an). Le nombre d'usines de transformation des oléagineux étant limité, les importations représentent une bonne part de la consommation totale : plus de 50 % en Afrique orientale et australe sur la période de référence. Les prix élevés du transport augmentent donc le coût des huiles végétales. Toutefois, les importations totales en ASS devraient progresser en moyenne de 3.7 % par an, tirées principalement par le Nigeria (4 % par an), le Soudan (5 % par an), l'Éthiopie (6 % par an) et le Kenya (3 % par an). Par conséquent, la part des importations dans la consommation totale en Afrique orientale augmentera encore pour frôler 90 % (graphique 2.19).

Légumineuses

Les légumineuses représentent un formidable potentiel pour réduire la malnutrition en ASS et leur contribution à l'apport total en protéines est plus élevée que dans toutes les autres régions du monde (encadré 2.4). La consommation par habitant reste largement supérieure à la moyenne mondiale de 6.9 kg par habitant en Afrique centrale (10 kg), orientale (22 kg) et occidentale (17 kg). La croissance de la consommation par habitant de 2.5 % par an (2.6 kg) durant la dernière décennie se maintiendra jusqu'à 2025 et elle dépassera 2.5 kg par habitant dans toutes les régions, sauf en Afrique australe, où la consommation est déjà faible sur la période de référence.

Graphique 2.19. **Consommation d'huiles végétales en Afrique subsaharienne**

Source : OCDE/FAO (2016), « Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO », Statistiques agricoles de l'OCDE (base de données), <http://dx.doi.org/10.1787/agr-data-fr>. StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933386099>

Encadré 2.4. **2016, année internationale des légumineuses**

Les légumineuses¹ sont une composante essentielle de l'alimentation humaine depuis des siècles et continuent d'être une source majeure de protéines et un aliment de base tant dans les pays développés que dans ceux en développement. Étant des légumes secs, elles peuvent être entreposées longtemps sans perdre leur valeur nutritionnelle, ce qui offre une certaine flexibilité et améliore la disponibilité de la nourriture entre les récoltes. Les résidus de récolte peuvent également servir à nourrir les animaux, dont la santé se trouve améliorée par la teneur élevée en protéines de ces produits.

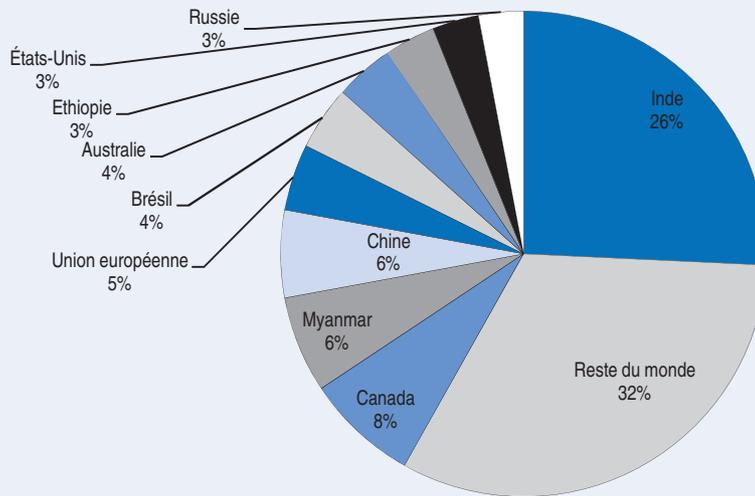
Les légumineuses sont une culture de plus en plus importante pour les petits exploitants dans un certain nombre de pays en développement. La récolte peut être soit consommée par la famille soit vendue, ce qui fournit un revenu complémentaire. Du fait qu'elles nécessitent beaucoup de main-d'œuvre, elles créent des emplois sur les exploitations pendant leur culture, puis au-dehors dans le cadre de leur transformation. Leur empreinte carbone est plus faible que celle de la quasi-totalité des autres groupes d'aliments et elles fixent l'azote dans les sols où l'on pratique la rotation des cultures. Les variétés adaptées aux conditions locales résistent à la sécheresse et peuvent être cultivées dans des sols très pauvres et des zones semi-arides, stabilisant ainsi la sécurité alimentaire dans les environnements secs.

Le Canada devrait rester le premier exportateur mondial, avec quelque 6 Mt de légumineuses expédiées (principalement des pois secs) et une production de 5,8 Mt en 2015-16, qui devrait atteindre 7,2 Mt en 2016-17, devant l'Australie, le Myanmar, les États-Unis et la Chine. L'Inde est le premier importateur mondial et les autres grands importateurs sont notamment l'Union européenne, la Chine, le Bangladesh et le Pakistan.

L'Inde, où les légumineuses constituent une source importante de protéines pour les personnes démunies ainsi que pour les végétariens, majoritaires au sein de la population, en est le plus gros consommateur. Le deuxième plus gros consommateur de légumineuses est la Chine qui, avec l'Inde, représente près de la moitié de la consommation mondiale. L'Inde, qui représente un quart de la production mondiale (20 Mt), est le principal producteur depuis 30 ans. La production de légumineuses est un marché influencé par l'action gouvernementale ; ainsi, les politiques intérieures de l'Inde et de la Chine relatives aux céréales pourraient avoir des répercussions sur le marché mondial.

Encadré 2.4. 2016, année internationale des légumineuses (suite)

Graphique 2.20. Production mondiale de légumineuses en 2014 par région



Source : FAOSTAT (2016). FAO, <http://faostat3.fao.org/>.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933386105>.

De manière générale, la consommation tend à diminuer lentement, mais régulièrement. Outre l'évolution des régimes alimentaires dans de nombreux pays, cette baisse pourrait s'expliquer en partie par l'incapacité des producteurs à répondre aux besoins de la population croissante. Les méthodes classiques d'amélioration des cultures, alliées aux outils modernes de biotechnologie et à l'ingénierie génétique, devraient jouer un rôle important dans l'augmentation des rendements. La disponibilité de ces innovations dans les pays en développement requiert des investissements massifs et récurrents dans la recherche agronomique, tant à l'échelle internationale que nationale.

1. Ce terme se limite aux cultures récoltées seulement pour leurs grains secs, et exclut donc les cultures récoltées vertes (pois frais, haricots verts, etc.) qui sont classées comme des légumes. Cette catégorie inclut les pois bambaras, les féveroles, les pois chiches, les doliques de Chine, les haricots secs, les pois secs, les lentilles, les lupins et les vesces. Pour plus de détails sur l'Année internationale des légumineuses, veuillez consulter le site Web des Nations Unies <http://iyp2016.org/>.

Entre 2013 et 2015, plus de 50 % des légumineuses ont été produites en Afrique orientale, laquelle représentera également plus de 65 % des 9.8 Mt supplémentaires qui seront produites en ASS d'ici 2025. La popularité des légumineuses en ASS s'explique par le faible coût des intrants, qui découle des bonnes performances des semences de ferme, et par l'impact positif de ces cultures sur la qualité des sols lorsqu'elles sont plantées aux côtés d'autres cultures telles que le maïs, ou en alternance avec celles-ci.

Coton

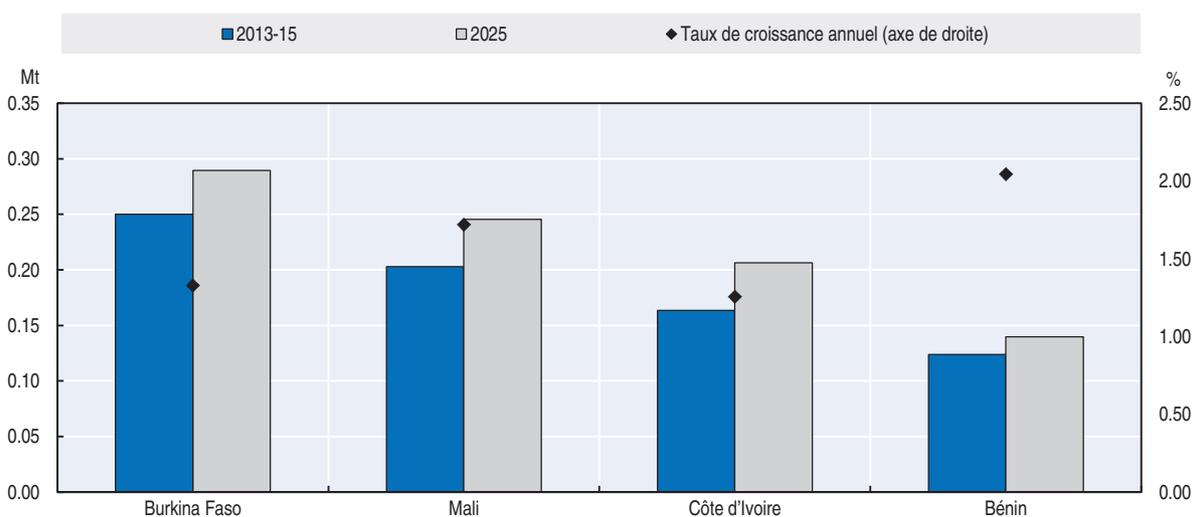
Le coton est devenu une culture de rente importante en ASS, malgré la faible part qu'il représente dans la production mondiale (5.5 %). Cultivé principalement pour le marché de l'export, il fournit aux petits producteurs un moyen de surmonter les difficultés d'accès aux intrants grâce à l'agriculture contractuelle et joue ainsi un rôle essentiel dans la réduction de la pauvreté dans les zones rurales. Les fibres artificielles, dont le prix a baissé à la faveur de la chute des cours du pétrole, ont exercé ces dernières années de fortes pressions concurrentielles sur les marchés mondiaux du coton. Bien qu'il existe des possibilités de création d'emplois dans les secteurs en aval tels que le filage et la confection, son utilisation sur les marchés intérieurs a diminué. Malgré une reprise

partielle au cours des cinq dernières années, la consommation reste largement inférieure aux niveaux observés au début des années 1990 et a représenté moins de 15 % de la production entre 2013 et 2015. Par conséquent, les exportations de fibre de coton gagnent en importance et la part de l'ASS dans les exportations mondiales est passée à 15 %. Sachant que la production va principalement à l'exportation, les revenus des producteurs restent sensibles aux taux de change relatifs et aux productions subventionnées dans d'autres régions du monde.

La production se concentre en Afrique occidentale, qui représente plus de 60 % du total de l'ASS, et où le coton se classe au deuxième rang derrière les fèves de cacao en matière de recettes tirées des exportations agricoles. Malgré une légère baisse des surfaces cultivées, la production de l'ASS devrait augmenter de 14 %, dépassant 1.5 Mt d'ici 2025. L'augmentation de la production et des exportations reste concentrée dans les quatre pays d'Afrique occidentale qui représentent depuis longtemps plus de 55 % de la production de l'ASS (graphique 2.21).

Malgré une reprise de la croissance de la demande intérieure au cours de la décennie à venir, 89 % de la production de l'ASS sera exportée d'ici 2025. La hausse des exportations dépasse 1.7 % par an au Mali et au Bénin (graphique 2.21), bien que le développement du secteur reste freiné par des contraintes d'infrastructures, notamment dans les pays enclavés, où les temps de passage des frontières terrestres créent des goulots d'étranglement qui retardent les expéditions. En surmontant ces obstacles, il serait donc possible d'augmenter la valeur générée par les exportations de coton.

Graphique 2.21. **Exportations de coton de certains pays d'Afrique subsaharienne**



Source : OCDE/FAO (2016), « Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO », Statistiques agricoles de l'OCDE (base de données), <http://dx.doi.org/10.1787/agr-data-fr>.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933386118>

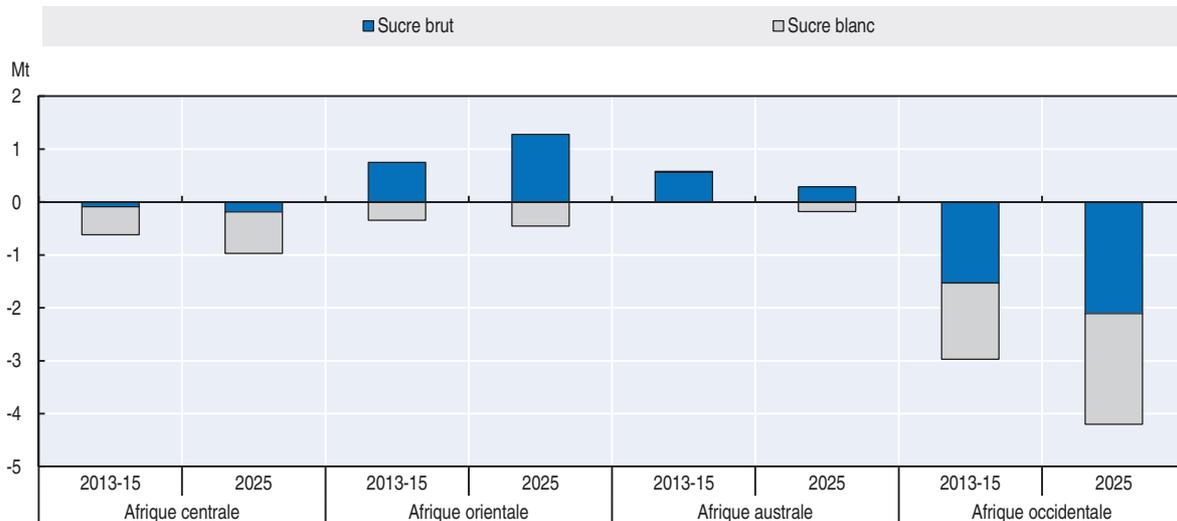
Sucre

Le sucre incarne généralement une belle réussite du secteur agricole de l'ASS. Globalement, l'ASS est un importateur net. Pourtant, plusieurs pays d'Afrique orientale et australe se classent parmi les producteurs les moins chers du monde et exportent constamment leur production. Les pays les moins développés de l'ASS se sont vus accorder des quotas qui leur ont offert un accès préférentiel à un marché du sucre lucratif au sein de

l'Union européenne (UE), ce qui a soutenu la croissance de la production au cours de la décennie écoulée. Le Swaziland, l'île Maurice, le Mozambique, la Zambie, le Malawi et le Zimbabwe exportent tous du sucre vers l'Union européenne. Toutefois, des réformes importantes de la politique de l'Union européenne dans ce domaine rendent l'avenir de ces exportations incertain. Le coût élevé des transports fait augmenter le coût des exportations depuis les pays enclavés et la réduction attendue des prix de l'UE à la suite des réformes envisagées devrait réorienter les exportations destinées à l'UE vers l'ASS.

La consommation de sucre de l'ASS reste faible par rapport au reste du monde ; la consommation moyenne par habitant entre 2013 et 2015 ne s'élevait qu'à la moitié de la moyenne mondiale. Néanmoins, la demande d'importations, notamment de l'Afrique occidentale, reste forte (graphique 2.22) et devrait croître encore de 34 % ces dix prochaines années par rapport à la période de référence de 2013-15. La croissance de la consommation en Afrique orientale et australe devrait également dépasser 2 % par an. La demande d'importations augmentera nettement au Kenya et en Tanzanie d'ici 2025 et la production de l'Afrique orientale et australe sera suffisante pour couvrir les déficits des pays voisins. La balance commerciale des deux régions restera donc positive. En Afrique orientale en particulier, les importations de sucre raffiné viennent compléter les exportations de sucre brut (graphique 2.22), ce qui laisse penser que l'accès préférentiel au marché de l'UE a rendu les exportations de sucre brut plus rentables que le raffinage sur le marché intérieur.

Graphique 2.22. **Échanges nets de sucre en Afrique subsaharienne**



Source : OCDE/FAO (2016), « Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO », Statistiques agricoles de l'OCDE (base de données), <http://dx.doi.org/10.1787/agr-data-fr>.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933386129>

La production de canne à sucre en ASS devrait croître d'environ 1.7 % par an au cours de la décennie à venir, principalement en Afrique orientale, où le Kenya et le Mozambique enregistreront une croissance importante. Toutefois, la croissance sera bien plus lente en Afrique australe, où la production ne progressera que de 0.2 % par an au cours de la décennie à venir. L'Afrique du Sud est le principal producteur de sucre en ASS : la surface consacrée à la canne à sucre y dépasse 300 kha, soit plus du double de celle de tout autre pays de la région. Comme dans de nombreux autres pays, le secteur sucrier y reste très réglementé. Bien qu'elle soit dotée d'un système de commercialisation à débouché unique,

l'industrie sucrière sud-africaine a du mal à accepter la réduction des marges bénéficiaires due principalement à une stagnation du rendement, voire une baisse dans certaines régions, une augmentation du coût des intrants et de la main-d'œuvre, et la réforme agraire. De ce fait, la surface plantée en canne à sucre reste stable et les exportations ont diminué de moitié au cours des dix dernières années, exacerbées par les ravages de la sécheresse de 2015. Une part significative des exportations du Swaziland est déjà destinée au marché sud-africain, mais la réduction des exportations vers l'Union européenne devrait augmenter les volumes exportés par le reste de la région en Afrique du Sud.

Le secteur sucrier offre un fort potentiel de croissance en ASS, dont la réalisation dépendra de la mesure dans laquelle la région parviendra à absorber les exportations traditionnellement destinées à l'Union européenne. Le niveau actuel des importations tend à montrer qu'il y a un marché, mais la réorientation des flux commerciaux est freinée par le coût excessif des transports. Les dispositifs améliorant l'accès aux marchés, comme l'accord de libre-échange tripartite EAC-COMESA-SADC, bénéficieront aux producteurs excédentaires, mais d'autres utilisations intérieures telles que la production de bioéthanol et la cogénération d'électricité pourraient aussi faire augmenter encore la demande. Cependant, ces projets nécessitent un cadre réglementaire cohérent concernant la production.

Biocarburants

En ASS, le secteur des biocarburants est restreint : il représente moins de 1 % du marché mondial. Néanmoins, plusieurs gouvernements soutiennent des initiatives liées aux biocarburants afin de stimuler la croissance économique et le développement rural. Dans de nombreux pays enclavés qui dépendent des importations de combustibles fossiles, les biocarburants ont été mis en avant comme moyen d'améliorer la sécurité énergétique. Par conséquent, bon nombre de pays ont rendu obligatoires les mélanges de carburant et de biocarburant dans différentes proportions. Des usines de biocarburant destinées à l'exportation ont par ailleurs été construites. Bien qu'elle soit partie d'un niveau très bas, la production d'éthanol a augmenté de plus de 90 % au cours de la décennie écoulée et devrait continuer de progresser de plus de 3 % par an d'ici 2025. La croissance de la production est concentrée en Afrique australe et occidentale, où elle s'élève à 7 % par an.

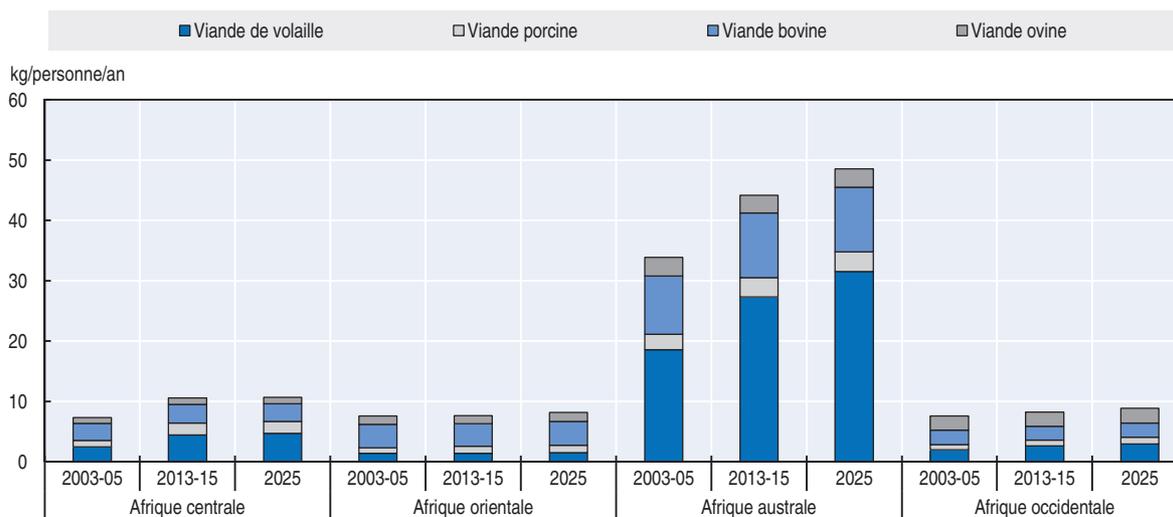
Le sucre est la principale matière première utilisée pour la production d'éthanol, devant le sorgho. L'utilisation de cultures vivrières de base telles que le maïs n'est pas courante, voire souvent interdite. La production de biodiesel est moins importante que celle d'éthanol et, au cours de la décennie écoulée, il n'y a eu que trois pays producteurs en ASS : l'Afrique du Sud, le Mozambique et la Tanzanie. Le jatropha a longtemps été présenté comme une culture offrant un fort potentiel pour la production de biocarburant, mais il n'a pas atteint le rendement escompté à cause de conditions de culture défavorables et des études plus récentes ont remis en question sa viabilité dans les environnements semi-arides en raison de ses importants besoins en eau. Le développement du biodiesel durant la période de projection sera donc principalement attribuable à l'Afrique du Sud dont le programme pour les biocarburants va dans ce sens. Le biodiesel est produit essentiellement à partir d'huile végétale, mais les volumes restent faibles et, comme l'Afrique du Sud reste un importateur net d'huile végétale, un développement à grande échelle semble peu probable.

Viande et œufs

En ASS, la consommation de viande par habitant, qui s'élève à seulement 11 kg par an, équivaut à moins d'un tiers de la moyenne mondiale, mais le niveau et la composition de la consommation varient notablement au sein de la région (graphique 2.23). La consommation de viande de l'Afrique australe est quatre fois plus élevée que celle des autres régions et, si elle est influencée par l'Afrique du Sud, la consommation de pays tels que la Namibie et le Botswana est également largement supérieure à la moyenne de l'ASS. Toutefois, lorsqu'on tient compte de la population, la consommation totale de viande est plus importante en Afrique orientale et en Afrique occidentale, qui, ensemble, représentent une part de 54 % en ASS.

Malgré un point de départ relativement bas, la consommation totale de viande devrait augmenter de 35 % d'ici 2025, plus vite que toute autre région du monde. Soutenue par des revenus en hausse, l'urbanisation et l'augmentation soutenue de la population, la consommation devrait enregistrer une forte progression dans la majeure partie de l'ASS et dépasser 38 % en Afrique centrale, occidentale et orientale. La croissance plus faible de l'Afrique australe (20 %) traduit un ralentissement en Afrique du Sud, où la consommation par habitant dépasse déjà 45 kg (graphique 2.23). Les œufs représentent un produit de remplacement important, comme en témoigne la hausse de la consommation de 36 % sur la période de dix ans. La croissance de la consommation est également soutenue dans la région et dépasse 50 % en Afrique orientale.

Graphique 2.23. **Consommation de viande en Afrique subsaharienne**



Source : OCDE/FAO (2016), « Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO », Statistiques agricoles de l'OCDE (base de données), <http://dx.doi.org/10.1787/agr-data-fr>.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933386138>

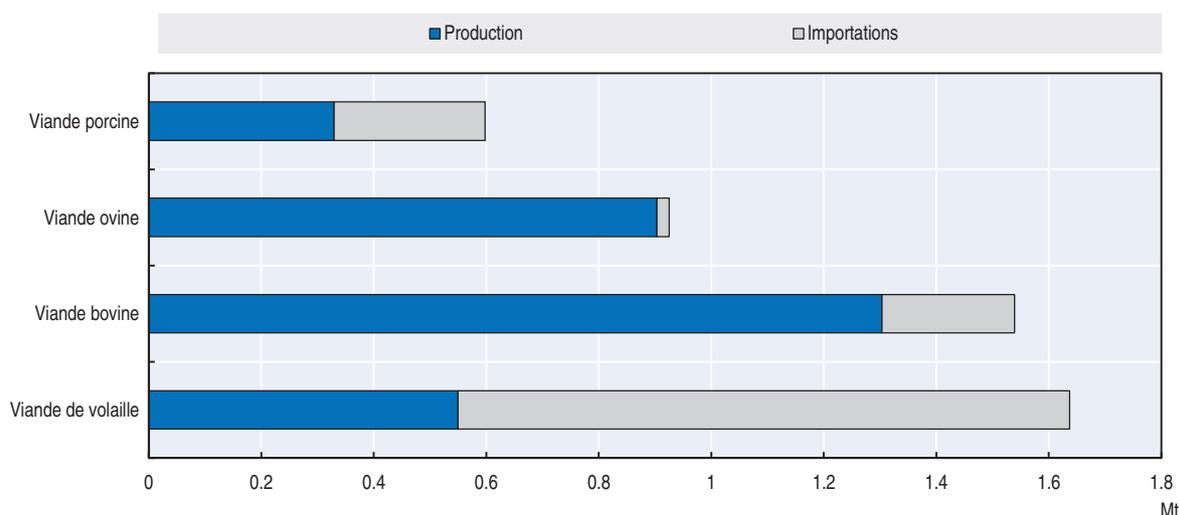
Les préférences en matière de consommation de viande de la région sont uniques. La volaille représente 36 % de la consommation totale de viande entre 2013 et 2015, mais la part de la viande de bœuf (33 %) et de mouton (19 %) est largement supérieure à la moyenne mondiale. C'est donc la viande de porc qui est la moins consommée, avec une part nettement inférieure s'élevant à 12 %. Les préférences de consommation reflètent les préférences culturelles et religieuses, ainsi que la prédominance des systèmes de production extensifs reposant sur le pâturage, où le bétail pâit souvent dans les prés

communaux. La part relative des différentes viandes dans le panier de consommation restera assez stable jusqu'en 2025.

La consommation de volaille a progressé plus rapidement que celle de toutes les autres viandes dans le passé et comme l'offre intérieure ne permet pas de répondre à la demande, près de 40 % de la consommation supplémentaire a été importée. La préférence pour la viande « brune », moins prisée dans de nombreux pays où la production est excédentaire, a permis d'importer cette viande à des prix très compétitifs et les volumes ont augmenté en moyenne de 13 % par an au cours de la décennie écoulée. La croissance de la consommation dans les principaux pays importateurs comme l'Afrique du Sud et l'Angola devrait ralentir, ce qui explique la baisse du taux de croissance des importations à 5 % par an d'ici 2025. L'Afrique du Sud est de loin le plus gros producteur de viande de volaille de la région et sera également à l'origine de la plus grande partie de l'augmentation de 19 % de la production d'ici 2025. Cette croissance reste bien inférieure à la demande et plus de la moitié de la viande de volaille consommée en plus en ASS d'ici 2025 sera importée (graphique 2.24).

Graphique 2.24. **Augmentation de la demande de viande en Afrique subsaharienne**

Évolution entre 2013-15 et 2025



Source : OCDE/FAO (2016), « Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO », Statistiques agricoles de l'OCDE (base de données), <http://dx.doi.org/10.1787/agr-data-fr>.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933386142>

Après avoir progressé de près de 4 % par an ces dix dernières années, la production d'œufs en ASS augmentera encore de 750 kt d'ici 2025, soit un taux de près de 3 % par an. La croissance devrait être particulièrement soutenue en Afrique orientale (4 % par an) et en Afrique occidentale (3 % par an), qui représenteront toutes deux plus de 70 % de la production d'œufs en ASS d'ici 2025.

Du fait des abondantes ressources en pâturages, la production extensive de viande bovine constitue une perspective intéressante en ASS, et en Afrique australe, cette viande est également un produit d'exportation important, notamment en raison de l'accès préférentiel du Botswana et de la Namibie au marché lucratif de l'Union européenne. L'ASS comptabilise 18 % du cheptel bovin mondial, de sorte qu'une grande partie de la viande consommée est produite dans la région. L'augmentation du cheptel a entraîné une hausse

de la production de viande bovine de près de 2 % par an ces dix dernières années, et ce en dépit de la prévalence relative des maladies animales. La production de viande par unité de bétail reste bien au-dessous de la moyenne mondiale, ce qui laisse penser que des gains de productivité significatifs sont possibles. Les bovins représentent également une importante source de richesse dans la région et beaucoup sont conservés à d'autres fins que la production de viande. L'augmentation de la production par unité de bétail devrait donc être marginale au cours de la décennie à venir. La majeure partie de l'augmentation de 27 % de la production de viande bovine découlera de l'agrandissement du cheptel. La consommation de viande bovine augmentera nettement dans la région, enregistrant une hausse de 2.6 % par an d'ici 2025. Cette croissance sera particulièrement marquée en Afrique orientale et occidentale, où le taux dépassera 4 % par an. Dans ces régions, la croissance de la consommation sera principalement tirée par le Kenya, la Tanzanie, l'Éthiopie, la Zambie et le Nigeria, où la consommation augmentera en moyenne d'au moins 3 % par an.

La consommation de viande ovine et porcine est bien plus faible en valeur absolue, mais ces deux secteurs ont enregistré une croissance impressionnante ces dix dernières années. La consommation de viande ovine continue de croître à un rythme similaire sur la période des *Perspectives*, tandis que la consommation de viande porcine ralentit depuis quelques années. La croissance de la consommation de viande porcine est vigoureuse dans la région, mais la production n'augmente pas suffisamment pour répondre à la demande et près de 45 % de la viande porcine supplémentaire consommée sera importée. À l'inverse, les importations de viande ovine ne représenteront qu'une très petite part de la consommation supplémentaire. La croissance est nettement plus rapide en Afrique orientale que dans le reste de l'ASS, où la viande est produite selon un système de pâturage extensif. En Afrique orientale, la production se concentre au Soudan et en Éthiopie, tandis qu'en Afrique occidentale, les principales sources de production sont le Nigeria et le Mali.

Poisson

Le poisson et les produits de la pêche jouent un rôle important dans la sécurité alimentaire en ASS, car ils représentent une source précieuse de nutriments pour un régime alimentaire sain et diversifié. En ASS, la consommation moyenne de poisson par habitant est parmi les plus faibles du monde (8-9 kg, contre 19-20 kg à l'échelle mondiale), mais la contribution du poisson à l'apport en protéines animales est supérieure à la moyenne mondiale (plus de 20 %, contre 17 % à l'échelle mondiale) et dépasse 50 % dans des pays comme la Gambie, le Ghana, le Sénégal et la Sierra Leone. D'après les projections, l'offre de poissons destinés à la consommation devrait croître de 36 % d'ici 2025, par rapport aux niveaux moyens de 2013-15, mais en tenant compte de la forte croissance démographique, l'augmentation par habitant n'est que de 3 %. L'offre intérieure est insuffisante pour satisfaire la demande et les importations devraient représenter une part importante de l'offre de poissons de consommation, augmentant de 32 % en 2025 par rapport aux niveaux de 2013-15.

En ASS, la pêche représente environ 7 % de la production mondiale. Environ 40 % de la production halieutique de la région provient des plans d'eau intérieurs, chiffre particulièrement intéressant pour certains pays enclavés. La pêche souffre des conséquences du régime d'accès libre aux ressources halieutiques de l'ASS. De nombreux pays se sont davantage concentrés sur la production et la maximisation des revenus que sur la gestion durable de la productivité des ressources. Cette politique s'est soldée par une

surexploitation de certaines espèces précieuses, une modification des espèces de poissons présentes, et des prises irrégulières dans certains pays ces dernières années. À cause de ces facteurs et de la faible capacité de surveillance de nombreux pays, la pêche illicite, non déclarée et non réglementée a augmenté. Le rôle des bâtiments de pêche étrangers, qui pêchent dans plusieurs eaux côtières de la région, souvent dans le cadre d'un accord d'accès étranger, est également à prendre en compte, vu qu'il a réduit les bénéfices des pays dont les ressources sont adjacentes, essentiellement en raison de modalités d'accès mal négociées. Étant donné que les pays adoptant des mesures de gestion plus conservatrices sont de plus en plus nombreux, y compris le contrôle plus strict de l'accès aux ressources (par exemple, enregistrement, systèmes de permis), la production halieutique totale devrait augmenter de 15 % d'ici dix ans par rapport aux niveaux moyens de 2013-15.

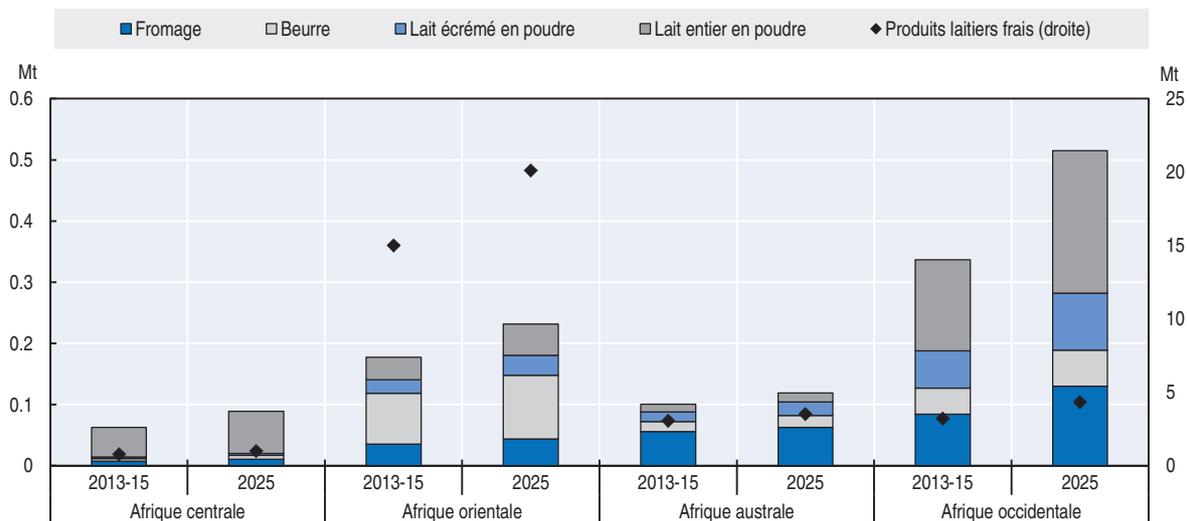
Des exploitations aquacoles ont été créées dans la plupart des pays de l'ASS, mais la part de la région dans la production mondiale de poissons d'élevage n'est actuellement que de 1 %. Au cours des dernières décennies, le rythme de croissance lent de cette filière a contrarié les tentatives des organismes de développement interne, des gouvernements et des investisseurs du secteur privé. Pourtant, il reste largement admis qu'à long terme, le potentiel considérable de l'aquaculture sera important pour surmonter les difficultés de la région liées à la sécurité alimentaire et à la nutrition. Si des problèmes subsistent, les perspectives semblent s'améliorer dans un certain nombre de pays. La croissance est encourageante dans de nombreuses zones et s'accompagne de la généralisation d'installations et de techniques agricoles améliorées. Les mesures adaptées mises en œuvre par certains gouvernements ont permis au secteur privé de jouer un rôle moteur dans le développement de l'aquaculture, ce qui a donné lieu à l'apparition d'entreprises de petite et moyenne tailles et à la multiplication des projets commerciaux à grande échelle orientés vers le marché. Dans les années à venir, la filière devrait connaître une croissance plus soutenue en ASS, avec une augmentation de la production globale de 84 % d'ici 2025 par rapport au niveau moyen de 2013-15. La part de l'aquaculture dans la production halieutique totale de l'ASS a déjà augmenté, passant de 1 % en 2004 à 8 % en 2014, et devrait atteindre environ 12 % en 2025.

Produits laitiers

Compte tenu du potentiel considérable que la production laitière représente pour le développement économique et la sécurité alimentaire des zones rurales, les produits laitiers constituent une filière importante en ASS. En Afrique australe et orientale particulièrement, l'industrialisation de la filière montre que les produits laitiers peuvent être une source régulière de revenus qui réduit la pauvreté et améliore le niveau de vie. L'Afrique orientale représente actuellement plus de la moitié de la production laitière totale en ASS et le secteur des petites exploitations, très dynamique, a joué un rôle majeur dans l'accroissement de la production laitière de 37 % au cours de la décennie écoulée. La production devrait connaître une croissance soutenue sur la période de projection, progressant chaque année en moyenne de 2.7 % en Afrique orientale et de 2.5 % en ASS. La filière des produits laitiers du Kenya constitue une chaîne de valeur particulièrement bien développée dans la région, avec des exploitations de petite, moyenne et grande tailles, et représente près de 15 % de la production supplémentaire de lait. Les services de soutien, plus développés que dans d'autres parties de l'ASS, contribuent à la réussite de cette filière.

Les produits laitiers représentent une source majeure de protéines pour les consommateurs de l'ASS et les produits laitiers frais comptent pour plus de 90 % de la consommation totale de produits laitiers. La demande de produits laitiers a crû de 1.8 % par an ces dix dernières années et compte tenu de l'urbanisation et de la hausse constante des revenus, cette croissance devrait s'accélérer pour atteindre 2.6 % par an sur la période de projection. En Afrique orientale, la consommation est nettement supérieure à celle du reste de l'ASS (graphique 2.25), soutenue par une consommation par habitant dépassant 100 kg en Somalie, au Soudan et au Kenya. Non seulement ces niveaux sont nettement supérieurs à ceux du reste de la région, mais ils sont également bien au-dessus de la moyenne mondiale. Pourtant, si la consommation reste faible dans plusieurs pays, la croissance prévue pour la décennie à venir est vigoureuse (2.6 % par an).

Graphique 2.25. **Consommation de produits laitiers en Afrique subsaharienne**



Source : OCDE/FAO (2016), « Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO », Statistiques agricoles de l'OCDE (base de données), <http://dx.doi.org/10.1787/agr-data-fr>.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933386151>

Les produits frais représentant une proportion importante de la consommation de produits laitiers, le commerce ne constitue qu'une très petite part du marché intérieur. Cependant, en Afrique occidentale, le lait écrémé et le lait entier en poudre représentent près de 10 % de la consommation totale de produits laitiers, dont la majeure partie est importée. Cette tendance devrait se maintenir, appuyée par une forte demande. Les importations de lait écrémé et de lait entier en poudre en Afrique occidentale devraient augmenter de plus de 3 % par an pour dépasser 300 kt d'ici 2025. Bien qu'il n'apparaisse pas actuellement dans les produits étudiés, le lait en poudre réengraissé est un autre produit laitier important qui représente une part non négligeable des importations de produits laitiers, notamment en Afrique centrale et occidentale.

Cultures fruitières et plantes à boissons

Les revenus liés à l'exportation d'un certain nombre de pays en développement de l'ASS dépendent fortement de produits de base notamment tropicaux comme les plantes à boissons, les fruits et les matières premières. Ces exportations constituent une source

importante de revenus pour les petits exploitants et offrent aux ménages ruraux des possibilités d'emploi sur les exploitations et dans l'ensemble de la chaîne de valeur. Au niveau macroéconomique, la production et l'exportation de plantes à boissons, de fruits et de matières premières tropicales consolident les ressources publiques grâce aux recettes fiscales qu'elles génèrent, en plus de contribuer aux réserves de devises étrangères qui facilitent les importations de nourriture, ainsi que d'autres biens et services. Outre ces avantages, leur consommation offre des bénéfices nutritionnels importants qui contribuent à la sécurité alimentaire, et les revenus tirés des ventes donnent accès aux produits alimentaires de première nécessité, ainsi qu'à d'autres biens et services.

Les produits alimentaires qui génèrent des recettes d'exportation varient selon les régions : en Afrique australe, ce sont le vin et des fruits comme les agrumes et le raisin de table qui fournissent l'essentiel des recettes d'exportation de produits agricoles, tandis qu'en Afrique centrale et occidentale, ce sont les fèves de cacao et les bananes. En Afrique orientale, le tabac est important, de même que les plantes à boissons telles que le café et le thé.

L'Afrique du Sud est le premier exportateur de fruits de l'Afrique australe, au premier rang desquels se trouvent depuis longtemps les agrumes. L'Afrique du Sud est le deuxième plus gros exportateur d'agrumes du monde, et le premier de l'hémisphère sud. La production devrait connaître une croissance continue et, étant donné la part importante qu'elles représentent dans la production totale d'agrumes, les oranges représenteront l'essentiel de la production supplémentaire. L'évolution des prix relatifs entraîne une augmentation rapide de la production de mandarines, de citrons et de citrons verts. Les exportations étant prédominantes, la transformation des agrumes dans la région ne représente qu'une faible part du marché. La production de jus d'orange ne croît donc que de 0.5 % par an en moyenne, alors que l'augmentation prévue des exportations d'oranges s'élève à 3.5 % par an. La demande d'oranges fraîches en Afrique du Sud devrait connaître une hausse d'un peu moins de 2 % par an d'ici 2025.

Bien qu'il s'agisse généralement de secteurs plus restreints, les fruits tropicaux sont des cultures importantes dans la majeure partie de l'ASS. En Afrique du Sud, plus de 50 % de la production intérieure d'avocats est exportée et le taux de croissance annuel moyen des exportations devrait s'élever à 4 % au cours de la décennie à venir, contre 3.4 % ces dix dernières années. La Côte d'Ivoire et le Cameroun sont les principaux pays producteurs et exportateurs de bananes. Les autres fruits tropicaux en ASS contribuent davantage à l'alimentation qu'aux exportations, mais leur consommation progresse nettement dans la région. La consommation de papayes devrait croître de plus de 3 % par an dans les régions en développement de l'Afrique, tandis que la consommation d'ananas et de mangues devrait augmenter de respectivement 4.5 % et 4.1 % par an. Le Nigeria et le Soudan, en particulier, consomment de grandes quantités de fruits tropicaux et la majeure partie de la demande supplémentaire sera satisfaite par la production intérieure.

Les plantes à boissons sont une composante essentielle des recettes liées aux exportations des produits agricoles, notamment en Afrique orientale. Le Kenya est de loin le plus gros exportateur de thé et la croissance de sa production de 3.8 % par an dans la décennie à venir sera suffisante pour appuyer l'augmentation des exportations de 3.2 % par an, malgré une nette progression de la consommation intérieure. Le Rwanda et l'Ouganda devraient également voir leurs exportations croître de plus de 5 % par an, mais elles partent d'un niveau nettement plus bas.

Défis et incertitudes

Les perspectives agricoles de l'Afrique subsaharienne sont source d'optimisme pour de nombreuses raisons, mais la région fait également face à des incertitudes et des défis majeurs. La croissance de la demande est soutenue par un accroissement rapide de la population associé à des perspectives d'augmentation soutenue des revenus. Toutefois, les niveaux de revenus de vastes secteurs de la région restent très faibles et la croissance part d'un niveau bas. Il sera indispensable de maintenir et d'améliorer les conditions politiques et économiques à l'appui de la croissance de la production agricole et du renforcement de la sécurité alimentaire. Pour la grande majorité de la région, la marge de manœuvre budgétaire qui permettrait de contrer un ralentissement est limitée et la croissance pourrait dépendre de la capacité des gouvernements à anticiper les chocs affectant le système. Il est essentiel de mettre en œuvre des politiques qui maintiennent la stabilité macroéconomique pour que les investissements directs locaux et étrangers se poursuivent. Pour les pays riches en ressources dont la croissance a été largement soutenue par l'envolée des cours des produits agricoles, les futures trajectoires de croissance dépendront de l'importance des investissements dans la diversification économique et dans l'intégration aux chaînes de valeur mondiales, dans un cycle où les cours du pétrole et des autres produits agricoles sont plus bas.

Du point de vue de la demande, la répartition de la hausse des revenus dans la décennie à venir pourrait compter autant que le taux de croissance lui-même. Malgré l'impressionnante croissance économique enregistrée, les taux de pauvreté demeurent résolument élevés et touchent les femmes de manière disproportionnée ; elles sont pourtant une ressource cruciale pour l'agriculture et l'économie rurale. En plus d'être surreprésentées dans les emplois non rémunérés, saisonniers et à temps partiel, elles se heurtent à des difficultés pour accéder aux moyens de production, services et marchés agricoles, ce qui les empêche de sortir de la pauvreté (FAO, 2015). Une plus grande concentration de la propriété foncière et de la demande des consommateurs risque de limiter l'ampleur de la croissance économique et de ralentir la réduction de la pauvreté qui découlerait de toute croissance du secteur agricole. Plus important encore, si la croissance des revenus se limite à un petit segment de la société, les effets multiplicateurs susceptibles de favoriser une transformation économique plus rapide et inclusive seront réduits. À l'inverse, une croissance des revenus touchant un large segment de la population pourrait réduire significativement la pauvreté, ce qui augmenterait le nombre de consommateurs ayant des revenus moyens à élevés. L'expansion du nombre de consommateurs ayant les moyens financiers de varier davantage leur alimentation entraînera non seulement une hausse marquée de la demande totale de produits alimentaires, mais aussi une modification de la composition de la demande : la demande de produits animaux, de fruits et de légumes frais, ainsi que d'aliments transformés plus pratiques, augmentera au détriment des féculents traditionnels. La consommation de viande par tête, en particulier, restera très faible dans la région et des évolutions importantes des préférences alimentaires actuelles pourraient modifier complètement les perspectives liées à la demande.

Du point de vue de l'offre, l'un des principaux défis auxquels la région sera confrontée sera la faible progression des gains de productivité. À cet égard, l'importance de la concentration des terres agricoles, qui sera influencée par les politiques foncières, représente une incertitude majeure qui aura des répercussions considérables sur les pratiques de production et la croissance de la productivité. La concentration et

l'industrialisation croissantes des exploitations moyennes pourraient accélérer le rythme d'adoption des technologies, qui est plutôt faible jusqu'à présent. La hausse de l'efficacité d'un nombre croissant d'exploitations de petite, moyenne et grande tailles liées en une chaîne de valeur intégrée verticalement, avec un meilleur accès au crédit, à la technologie, aux services de développement agricole et aux contrats de rendement, pourrait avoir un effet notable sur les niveaux de production au cours de la décennie à venir. Un développement à l'avenant des secteurs alimentaires en amont et en aval pourrait augmenter les possibilités de revenus non agricoles, ce qui fournirait aux petits exploitants assez productifs le capital nécessaire pour passer d'une activité de subsistance à une activité à moyenne échelle plus commercialisée.

La productivité reste également faible dans le secteur de l'élevage et la production intensive de porc et de volaille ne s'est développée que dans certains pays. La région reste un importateur net de la plupart des céréales fourragères et de tourteaux protéiques, ce qui aboutit à des prix élevés qui ne favorisent pas les investissements dans les systèmes de production intensifs. Cependant, une hausse de la productivité qui entraînerait un supplément de production de céréales fourragères, associé à des prix plus bas, pourrait stimuler ces investissements, ce qui ferait augmenter significativement la demande de fourrage.

Compte tenu de la gravité de l'impact de la sécheresse 2015-16 sur la sécurité alimentaire dans la région (encadré 2.3), les effets potentiels du changement climatique ne peuvent être ignorés. Les sécheresses sont déjà plus fréquentes en ASS que dans la plupart des autres régions du monde et les cultures restent largement pluviales. Les impacts précis du changement climatique sur les systèmes d'exploitation africains varieront probablement d'une région à l'autre, selon un schéma difficile à prévoir, mais deux prévisions générales font consensus : une plus grande variabilité de la production agricole et une baisse possible de la productivité des cultures (Schlenker et Lobell, 2010). L'évolution des structures et des pratiques agricoles dans la région aura un effet sur la résilience face à la variabilité croissante du climat. L'augmentation du taux d'adoption des technologies, l'amélioration de l'accès aux systèmes d'irrigation et l'adoption de pratiques agricoles améliorées qui contribuent à cette résilience reste l'un des principaux défis de la région.

La faiblesse des infrastructures, notamment de transport, de distribution d'énergie, d'irrigation et de stockage, est sans conteste le plus grand défi que le secteur agricole de l'ASS doit relever. Le manque de réseaux de transport limite l'accès aux marchés, augmente souvent le taux déjà élevé des pertes après récolte et empêche la bonne distribution des intrants tels que les semences et les engrais. Cette insuffisance est également un facteur à l'origine du prix élevé des aliments, car elle augmente le coût des intrants et des produits alimentaires importés. Les différences importantes de prix qui existent entre régions excédentaires et déficitaires laissent penser que des investissements axés sur la réduction des coûts de transport offriraient des avantages considérables tant aux producteurs qu'aux consommateurs. Cette réduction, outre qu'elle stimulerait la demande en diminuant le coût des produits alimentaires importés, rendrait le marché de l'export plus lucratif pour les producteurs excédentaires.

Conclusions

L'importance du secteur agricole en ASS transparaît dans la part importante qu'il représente dans le PIB de la plupart des pays, dans sa part encore plus importante dans

l'emploi et dans son statut prioritaire dans le programme de développement. Si la valeur totale de la production agricole a nettement augmenté au cours de la décennie écoulée, l'ASS reste la région du monde où l'insécurité alimentaire est la plus forte et les progrès à l'égard de l'éradication de la faim ont été irréguliers ces dix dernières années. La Déclaration de Malabo sur la croissance et la transformation accélérées de l'agriculture vise à éliminer la faim en Afrique d'ici 2025. Parmi ses autres objectifs se trouvent le doublement de la productivité agricole, la division par deux des niveaux actuels de pertes après la récolte et le triplement des échanges intrarégionaux. Dans le contexte de systèmes agricoles résilients, elle a aussi pour objectif d'offrir des systèmes de protection sociale et des possibilités d'emploi décentes aux populations rurales.

Compte tenu du rôle évident que l'agriculture est appelée à jouer dans le défi posé par l'éradication de la faim et l'amélioration de la sécurité alimentaire, ce chapitre présente les perspectives agricoles en ASS en considérant la région dans toute sa complexité. Le développement du secteur dans la décennie à venir continuera d'être influencé par l'action publique et les mégatendances, pour lesquelles le degré d'incertitude reste élevé. Ces mégatendances incluent des facteurs qui détermineront la demande alimentaire, tels la croissance démographique rapide, l'accroissement des revenus, l'essor consécutif d'une classe moyenne africaine, l'urbanisation rapide, l'accès facilité aux nouvelles technologies de l'information et des communications, ainsi que l'augmentation continue de la population rurale et le rôle que l'agriculture devrait jouer en tant que principale source d'emploi pour les nombreux jeunes qui entrent dans la population active.

À la lumière de ces facteurs, les *Perspectives* dépeignent une croissance optimiste de la demande alimentaire de plus de 3 % par an d'ici 2025, mais cette croissance est en grande partie tirée par l'accroissement de la population et la croissance de l'apport calorique par habitant reste modeste dans la majeure partie de la région. L'ASS présente une diversité exceptionnelle en matière de niveau de revenus et de préférences de consommation, qui est reflétée dans la variété des produits consommés selon les régions, mais la forte croissance de l'apport calorique liée aux huiles végétales et au sucre s'observe dans la majorité de l'ASS. La diversification croissante de la production offre aussi la possibilité de diversifier l'alimentation et d'accroître les revenus. La prévalence de la sous-alimentation a été ramenée à 5,2 % en Afrique australe en 2014-16, mais elle reste supérieure à 40 % en Afrique centrale. Compte tenu de la croissance rapide de sa population, l'ASS représentera une part croissante des personnes sous-alimentées à l'échelle mondiale (encadré 1.3). Dans la lignée de la hausse des revenus, c'est l'Afrique orientale qui devrait enregistrer la plus forte croissance de l'apport calorique et protéique par habitant sur la période considérée dans les *Perspectives*, tandis que l'Afrique centrale, qui reste minée par l'instabilité politique et les troubles civils, connaîtra le taux de croissance le plus faible.

L'ASS présente un fort potentiel agricole, mais la croissance de la production enregistrée jusqu'à présent s'explique principalement par l'expansion permanente de la surface cultivée. Si la production agricole totale devrait augmenter de 2,6 % par an d'ici 2025, l'expansion des surfaces devrait ralentir et une part croissante de l'augmentation de la production découlera de l'amélioration de la productivité. De multiples facteurs influent sur l'accélération des gains de productivité sur la période de projection, notamment l'adoption plus rapide des technologies, associée à l'émergence d'exploitations de taille moyenne et à une meilleure intégration des petits producteurs dans la chaîne de valeur. Malgré un certain nombre d'améliorations, d'importants écarts de rendement subsistent et les importations de la majorité des produits alimentaires de

base devraient augmenter. L'une des plus grandes incertitudes reste la mesure dans laquelle la région parviendra à combler ces écarts, ce qui représente un défi de taille.

Il apparaît clairement que le secteur agricole pourrait jouer un rôle dans la réduction de la pauvreté, l'augmentation des revenus des ménages ruraux et l'amélioration de la sécurité alimentaire en ASS, et les perspectives présentées dans ce chapitre restent globalement positives. Toutefois, la croissance de ce secteur continuera d'être freinée par l'instabilité de l'environnement politique et le sous-développement des infrastructures qui limitent l'accès aux marchés et augmentent les pertes après récolte et le coût des échanges commerciaux. Les événements épidémiologiques et climatiques font aussi planer une menace sur le développement à moyen terme du secteur agricole. Par conséquent, le prix des aliments dans la région reste élevé, ce qui nuit à la sécurité alimentaire, en particulier du fait que la plupart des petits exploitants restent des acheteurs nets de produits alimentaires. Des différences de prix notables subsistent dans l'ensemble de la région et l'accroissement du commerce intrarégional offre des possibilités d'améliorer la sécurité alimentaire et de réduire la pauvreté.

Des investissements stratégiques des secteurs public et privé pourraient encore améliorer les perspectives présentées dans ce chapitre. L'intérêt marqué des investisseurs étrangers et nationaux est parfois freiné par l'absence de cohérence dans l'application des mesures gouvernementales. Par conséquent, si les investissements publics dans les infrastructures, la recherche et le développement agricoles sont primordiaux, la mise en place d'un environnement habilitant qui encourage les investissements privés et la création d'emplois dans les secteurs agricole et non agricole aura des retombées très positives susceptibles d'assurer une transformation économique continue dans une région au potentiel incontestable. La mise en œuvre efficace de stratégies d'investissement aux niveaux national et continental aidera à atteindre les objectifs d'éradication de la faim et à transformer les systèmes alimentaires en Afrique, ouvrant la voie à une croissance inclusive et à une prospérité partagée.

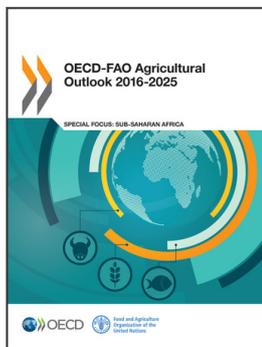
Notes

1. Selon la définition de la Division de Statistique de l'ONU, la région de l'Afrique subsaharienne désigne l'ensemble de l'Afrique, Soudan compris, à l'exception de l'Afrique du Nord. Les groupements des régions sont consultables à la page <http://unstats.un.org/unsd/methods/m49/m49regnf.htm> et sont détaillés dans le glossaire.
2. Une mégatendance est un changement social, économique, politique, environnemental ou technologique qui apparaît en général lentement, mais qui, une fois en place, exerce une influence majeure sur le comportement humain (Jayne et al. 2014). La plupart des mégatendances mentionnées dans le présent document sont détaillées dans l'article de Jayne et al., 2014.
3. Le rapport Perspectives économiques en Afrique 2014 prévoit que les investissements étrangers et les transferts officiels de fonds vers l'Afrique pourraient dépasser respectivement 80.0 milliards USD et 67.1 milliards USD en 2014.
4. Fuglie et Rada (2013) indiquent que la proportion de terres en jachère par rapport au total des terres agricoles en ASS a diminué, passant de 40 % en 1960 à environ 15 % en 2011. Jayne et al. (2014b) signalent que la mise en jachère a été en grande partie supprimée dans les zones d'agriculture familiale comptant plus de 250 personnes au km² de terre cultivable.
5. Tous les détails relatifs à la Déclaration de Malabo se trouvent à la page : http://pages.au.int/sites/default/files/Malabo%20Declaration%202014_11%202026-.pdf.
6. Voici les pays inclus dans l'étude du projet de SPAAA : Burkina Faso, Éthiopie, Ghana, Kenya, Malawi, Mali, Mozambique, Nigeria, Ouganda et la République unie de Tanzanie.

Références

- Allen, T. et P. Heinriks (2016), « Adjusting food policies to emerging value chain opportunities in West Africa », *OECD West African Papers*, Éditions OCDE, Paris (à paraître).
- Alliance for a Green Revolution in Africa (AGRA) (2014), *Africa Agriculture Status Report 2014: Climate Change and Smallholder Agriculture in Sub Saharan Africa*, <http://hdl.handle.net/10568/42343>.
- Angelucci F., J. Balié, H. Gourichon, A. Mas Aparisi, M. Witwer (2013), « Monitoring and Analysing Food and Agricultural Policies in Africa. MAFAP Synthesis Report 2013 », *MAFAP Synthesis Report Series, Food and Agriculture Organisation Publications*, Rome.
- BAD (Banque africaine de développement) (2011), *The Middle of the Pyramid: Dynamics of the Middle Class in Africa*, note sur le marché, avril, www.afdb.org/fileadmin/uploads/afdb/Documents/Publications/The%20Middle%20of%20the%20Pyramid_The%20Middle%20of%20the%20Pyramid.pdf.
- BAD, FAO et CEDEAO (Banque africaine de développement, Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest) (2015), « Trade Policy » in *Agricultural Growth in West Africa: Market and policy drivers*, FAO, Rome, www.fao.org/3/a-i4337e.pdf.
- BAD, OCDE et PNUD (2014), *African Economic Outlook 2014: Global Value Chains and Africa's Industrialisation*, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/aeo-2014-en>.
- Banque mondiale (2016), *World Development Indicators* [consulté le 15 mars 2016], disponible à l'adresse : <http://data.worldbank.org/data-catalog/world-development-indicators>
- Brink, A. B. et H.D. Eva (2009), « Monitoring 25 years of land cover change dynamics in Africa: A sample based remote sensing approach », *Applied Geography*, Volume 29, Issue 4, décembre, pp. 501-512, <http://0-dx.doi.org.innopac.up.ac.za/10.1016/j.apgeog.2008.10.004>
- Chamberlin, J., T.S. Jayne et D. Headey. 2014. « Scarcity amid Abundance? Reassessing the Potential for Cropland Expansion in Africa » *Food Policy*, Vol. 48: 51-65.
- Chapoto, A et N. Sitko (2014), « Understanding the effects of trade restrictions on maize prices », Présentation to COMESA/ACTESA Parliamentary Policy Seminar on Import and Export Bans, Lusaka, 11-12 août. http://fsg.afre.msu.edu/zambia/COMESA_PRESENTATION.pdf
- Drechsel, P., L. Gyiele, D. Kunze et O. Cofie (2001), « Population Density, Soil Nutrient Depletion, and Economic Growth in Sub-Saharan Africa », *Ecological Economics*, Vol. 38, pp. 251-258.
- FAO (2016, à paraître), *Medium-term Outlook for Raw Materials, Horticulture and Tropical, Food and Agriculture Organisation Publications*, Rome.
- FAO, FIDA et PAM (2015), *The State of Food Insecurity in the World 2015. Meeting the 2015 international hunger targets: taking stock of uneven progress*, Food and Agriculture Organisation Publications, Rome.
- FAO, CTA et FIDA (2014), *Youth and Agriculture: Key challenges and concrete solutions*, Food and Agriculture Organisation Publications, Rome.
- Filmer, D. et L. Fox (2014), *Youth Employment in Sub-Saharan Africa*, Africa Development Series, Banque mondiale, Washington, DC. Doi:10.1596/978-1-4648-0107-5.
- Fine, D., A. van Wamelen, S. Lund, A. Cabral, M. Taoufik, N. Dörr, A. Leke, C. Roxburgh, J. Schubert et P. Cook (2012), *Africa at Work: Job Creation and Inclusive Growth*, McKinsey Global Institute, Boston.
- FMI (Fonds monétaire international) (2012), *International Jobs Report*, Economist Intelligence Unit, Washington, DC.
- Fuglie, K. et N. Rada (2013), « Resources, policies, and agricultural productivity in sub-Saharan Africa », *Economic Research Report*, N°145, US Department of Agriculture Economic Research Service, Washington, DC.
- Global Information and Early Warning System on Food and Agriculture (GIEWS) (2016), « Delayed onset of seasonal rains in parts of Southern Africa raises serious concern for crop and livestock production in 2016 », *GIEWS Special Alert* No. 336, Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), Rome. Disponible en ligne à l'adresse : www.fao.org/3/a-I5258e.pdf
- Jayne, T.S., K. Yeboah, J. Chamberlin, L. Traub, M. Muyanga, N. Sitko, A. Chapoto, C. Nkonde, W. Anseeuw et R. Kachule (2015), « Africa's Changing Farmland Ownership: Causes and Consequences », Plenary paper presented at the 29th International Conference of Agricultural Economists, Milan, Italie, août.

- Jayne, T.S., F.H. Meyer et L. Traub (2014), « Africa's Evolving Food Systems: Drivers of change and the scope for influencing them », IIED Working Paper, IIED, Londres.
- Jayne, T.S., D. Headey et J. Chamberlin (2014), « Land Pressures, the Evolution of Farming Systems, and Development Strategies in Africa: A Synthesis », *Food Policy*, Vol. 48, pp. 1-17.
- Jayne T.S. et S. Rashid (2013), « Input Subsidy Programs in Sub-Saharan Africa: A Synthesis of Recent Evidence » *Agricultural Economics*, Vol. 44 (6), pp. 1-16.
- Jayne, T.S. et D.L. Tschirley (2009), « Food price spikes and strategic interactions between the public and private sectors: Market failures or governance failures », *Commodity Market Review* 2010, pp. 3-18.
- Minot, N. (2014), « Food price volatility in sub-Saharan Africa: Has it really increased? » *Food Policy*, Vol. 45, pp. 45-56.
- Morrison, J. et A. Sarris. 2016 (à paraître), *Food Staple Market Volatility and Food Security in Eastern and Southern Africa: What role for trade and market policy?*, FAO, Rome.
- Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD) (2014), *Agriculture in Africa: Transformation and Outlook*, disponible en ligne à l'adresse : www.nepad.org/system/files/Agriculture%20in%20Africa.pdf
- OCDE (2013), *Peuplement, marché et sécurité alimentaire*, Cahiers de l'Afrique de l'Ouest, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/9789264187443-en>.
- The Regional Network of Agricultural Policy Research Institutes (ReNAPRI) (2015), *Anticipating the Future of Agriculture in the Region: Outlook for Maize, Wheat, Sugar and Rice*, Lusaka, Zambie.
- Schlenker, D. et D. Lobell (2010), « Robust Negative Impacts of Climate Change on African Agriculture », *Environmental Research Letters*, vol. 5, n° 1.
- Stoorvogel, J.J. et E. Smaling (1990), *Assessment of Soil Nutrient Depletion in Sub-Saharan Africa: 1983-2000, Nutrient Balances per Crop and per Land Use System*, rapport n° 28, vol. 2, Winand Staring Center, Wageningen.
- Tittonell, P. et K. Giller (2012), « When Yield Gaps Are Poverty Traps: The Paradigm of Ecological Intensification in African Smallholder Agriculture », *Field Crops Research*, vol. 143, n° 1, pp. 76-90.
- Yeboah, K. et T.S. Jayne (2015, à paraître), *Employment Trends in Sub-Saharan Africa: The Evolving Role of Agriculture*, document de travail sur le développement international, Michigan State University, East Lansing.



Extrait de :
OECD-FAO Agricultural Outlook 2016-2025

Accéder à cette publication :
https://doi.org/10.1787/agr_outlook-2016-en

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE/Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (2016), « L'agriculture en Afrique subsaharienne : Perspectives et enjeux de la décennie à venir », dans *OECD-FAO Agricultural Outlook 2016-2025*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: https://doi.org/10.1787/agr_outlook-2016-5-fr

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à rights@oecd.org. Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) info@copyright.com ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) contact@cfcopies.com.